

Le Roi prédateur

CATHERINE GRACIET
ÉRIC LAURENT

Le Roi prédateur

ÉDITIONS DU SEUIL
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

ISBN 978-2-02-108090-2

© ÉDITIONS DU SEUIL, MARS 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Avant-propos

Notre livre décrit une prédation royale. Depuis son accession au trône, en 1999, Mohammed VI a pris le contrôle de l'économie du Maroc dans l'arbitraire le plus absolu. Une stratégie d'accaparement marquée par la corruption effrénée de ses proches.

Au Maroc, en 2012, la monarchie impose toujours le silence et le secret sur ses agissements, ce qui a rendu notre enquête souvent délicate à mener.

Pendant plusieurs mois, nous avons rencontré plus de quarante témoins sur le sol marocain mais aussi à l'étranger, par souci de prudence.

Afin d'éviter les fuites, nous n'avons parfois révélé à nos interlocuteurs qu'une partie de notre projet. Ceux qui ont accepté de nous parler se divisent en trois catégories : des hommes proches du Palais ou du premier cercle gravitant autour du roi, capables d'en décrire les mœurs, le fonctionnement et les intrigues ; des experts, dont les compétences précieuses permettent de déchiffrer l'opacité des affaires royales dans des secteurs tels que l'agriculture, la finance, etc. ; et, enfin, des politiques, qui connaissent certains domaines sensibles que nous souhaitons aborder.

Ils ont accepté de nous parler mais, à l'exception de cinq d'entre eux, ils ont tous exigé que nous garantissons leur

anonymat et modifications des détails qui auraient pu permettre de les identifier.

La monarchie marocaine a instauré parmi les élites dirigeantes une véritable « culture de la docilité ». Mais, surtout, elle fait peur : lorsqu'elle s'abat, la disgrâce royale condamne socialement mais aussi financièrement et professionnellement.

Nous voulons remercier tous ceux qui nous ont aidés et qui sont conscients que les dérives royales que nous décrivons exigeaient d'être révélées.

Ils connaissent notre attachement sincère au Maroc et à son peuple. Nous avons l'un et l'autre travaillé comme journalistes dans ce pays. L'une de nous, Catherine Graciet, a travaillé au sein de la rédaction du grand journal d'opposition *Le Journal hebdomadaire*, depuis lors fermé par les autorités, et a notamment passé une année en poste au Maroc, à Casablanca. Cela lui a permis d'apprendre à connaître les coulisses politiques et économiques du royaume, ainsi que ses protagonistes. L'autre, Éric Laurent, a rencontré à de nombreuses reprises en tête à tête Hassan II, dans ses différents palais, en vue de réaliser un livre d'entretiens avec lui. Intitulé *La Mémoire d'un roi*, cet ouvrage est paru en 1993. Cette expérience lui a permis d'observer de façon privilégiée les mœurs du Palais et de la Cour.

Au Maroc, la monarchie demeure le seul pouvoir. Elle continue de prospérer puisqu'elle a eu la bonne idée de transformer, depuis des décennies, la vie publique et les institutions en un théâtre d'ombres. Les excès du roi sont protégés par une omerta que nous avons décidé de briser avec ce livre. Nous démontons non seulement les mécanismes d'un système, mais aussi les ressorts psychologiques internes qui ont transformé le prétendu « roi des pauvres » en un véritable « roi prédateur ».

Mohammed VI en roi Midas

En juillet 2009, le magazine américain *Forbes* créa la surprise en publiant sa liste annuelle des personnalités les plus riches du monde. Dans le classement spécialement consacré aux monarques, le roi du Maroc, Mohammed VI, faisait une surprenante apparition à la septième place, avec une fortune évaluée à 2,5 milliards de dollars. Il devançait des rivaux en apparence pourtant plus richement dotés, comme l'émir du Qatar, au sous-sol regorgeant de gaz et de pétrole, ou celui du Koweït, dont la fortune, selon *Forbes*, était six fois inférieure à celle du souverain marocain.

En 2009, la crise financière mondiale survenue un an plus tôt avait frappé de plein fouet l'ensemble des revenus, y compris ceux des plus fortunés. Pourtant, Mohammed VI, dont la fortune avait doublé en cinq ans, semblait mystérieusement échapper à ces aléas puisque *Forbes* le plaçait en tête du classement des personnalités ayant accru leurs richesses durant l'année 2008.

Il existait bien entendu entre ce « top ten », où figurait le monarque marocain, et les profondeurs du classement où stagnait son pays une distance considérable.

Dans le rapport mondial sur le développement humain élaboré par le PNUD, l'agence des Nations unies pour le développement, couvrant la période 2007-2008, le Maroc

est en effet classé au 126^e rang (sur 177 États) du point de vue du « développement humain », et le taux de pauvreté du pays atteint 18,1 %¹. Mieux encore, plus de cinq millions de Marocains vivent avec 10 dirhams par jour, soit un peu moins de 1 euro², et le salaire quotidien minimum légal n'excède pas les 55 dirhams (5 euros). Pour ne rien arranger, en 2008, la dette publique du Maroc a bondi de 10 % en un an, pour atteindre 11,9 milliards d'euros, soit 20 % du PIB.

Le classement de *Forbes* ne faisait que soulever pudiquement un coin du voile sur l'ampleur d'une fortune royale en vérité beaucoup plus importante. Surtout, il taisait ou ignorait les moyens mis en œuvre pour parvenir à amasser une telle richesse. Il liait la fortune du roi à l'augmentation du prix des phosphates, dont le Maroc est l'un des premiers producteurs mondiaux, et, ce faisant, se trompait d'époque.

Un coup d'État économique

Pendant longtemps, durant le règne d'Hassan II, l'OCP (Office chérifien des phosphates) avait vu une part importante de ses bénéfices – jusqu'à 50 %, estimait-on –, soustraite au budget public pour satisfaire aux dépenses du souverain. Un arbitraire royal somme toute comparable à celui que pratique la famille régnante saoudienne, qui accapare une bonne partie de la manne pétrolière.

« Mon pays m'appartient », estimait Hassan II, qui appliqua

1. Fédoua Tounassi, « Mohammed VI, un roi en or massif », *Courrier international*, n° 975, 9 juillet 2009.

2. Le taux de conversion des dirhams en euros étant soumis à des variations, nous avons opté pour un taux moyen de 1 euro = 10 dirhams.

avec constance ce principe. Son style de vie était particulièrement dispendieux. Il aimait le luxe, les dépenses somptuaires, et pourtant jamais il n'apparut dans le classement des plus grandes fortunes. Si son fils, en moins de dix ans de règne, a accompli ce bond quantitatif, c'est parce qu'il s'est livré à une sorte de hold-up à l'encontre de l'économie de son pays. Une prise de contrôle de tous les secteurs clés, un coup d'État économique larvé où l'apparence de légalité s'est employée à masquer l'ampleur de l'arbitraire.

Partout, à travers le monde, des dirigeants autoritaires ou des dictateurs détournent une partie des richesses nationales à leur usage personnel. Le plus souvent il s'agit de matières premières, comme le pétrole. Mais ce pillage revêt un caractère en quelque sorte illicite, hors la loi.

L'abus de pouvoir au Maroc, tel que nous allons le révéler, est d'une tout autre nature et relève d'une situation inédite, sans précédent. Ce pays présente en effet toutes les apparences d'un système économique normal, et à certains égards sophistiqué : banques, entreprises, secteur privé. Une réalité dont il convient de parler au passé. Le secteur économique marocain ressemble désormais à un village Potemkine qui dissimulerait les prédations royales.

Un maître des forges français, Wendel, avait énoncé au début du xx^e siècle un principe que Mohammed VI et son entourage semblent avoir repris à leur compte : « Le bien ne fait pas de bruit ; le bruit ne fait pas de bien. » Le roi est désormais le premier banquier, assureur, exportateur, agriculteur de son pays. Il contrôle également le secteur de l'agroalimentaire, de la grande distribution et de l'énergie. Une prise de contrôle feutrée. Pourtant, l'enrichissement effréné du souverain et de quelques hommes à son service peut avoir des conséquences politiques incalculables, au moment où la

population est touchée de plein fouet par une crise qui l'appauvrit et fragilise les classes moyennes. C'est pourquoi leurs agissements ont partie liée avec le silence et l'ignorance.

La révélation de *Forbes* fut suivie par un épisode de censure particulièrement absurde. En juillet 2009, l'hebdomadaire français *Courrier international* fut interdit sur le territoire marocain. Il avait reproduit, sous le titre « Un roi en or massif », un article de la journaliste Fédoua Tounassi publié un peu plus tôt par la publication marocaine *Le Journal hebdomadaire*. Ce zèle absolu, et à contretemps, des censeurs traduisait l'extrême nervosité provoquée par la divulgation d'informations portant sur la fortune royale. Un tabou jusqu'ici inviolé, comme tout ce qui a trait à la personne du roi.

En montant sur le trône en 1999, Mohammed VI avait reçu le qualificatif flatteur de « roi des pauvres ». Dix ans plus tard, on découvrait qu'il était devenu le « roi des bonnes affaires ». Plus choquant encore, il aime être présenté comme un « businessman », terme ici totalement vidé de son sens puisque la détention d'un pouvoir absolu lui permet de réduire à néant toute concurrence.

Un rapide parallèle avec d'autres monarchies, fussent-elles de nature constitutionnelle, permet de comprendre que nous sommes ici aux antipodes de toute éthique démocratique. Imaginerait-on la reine d'Angleterre ou le roi d'Espagne à la tête des plus grands établissements financiers, industriels, agricoles de leur pays, opérant dans une situation de monopole à peine dissimulée ?

Les trente-huit années du règne d'Hassan II furent ponctuées de coups d'État et de crises diverses. Mais l'homme était un redoutable animal politique, doté d'un instinct de survie impressionnant. Dans les années 1960 et 1970, au moment

où la plupart des pays nouvellement indépendants choisissaient la voie socialiste, il se tourna habilement vers l'économie de marché tout en mettant en œuvre une stratégie d'accaparement de la rente.

Le jardin secret du roi

Attentif à ses intérêts, Hassan II a toujours veillé à ce que la famille royale – et d'abord lui-même – bénéficie de revenus financiers conséquents. Mais, omniprésent dans le champ politique, il se désintéressait fondamentalement des questions économiques. Son successeur, lui, demeure une véritable énigme politique : inexistant sur la scène internationale, souvent absent de la scène intérieure, il n'a jamais accepté d'être interviewé par un journaliste marocain, n'a jamais accordé la moindre conférence de presse, et il paraît se désintéresser de la politique comme de son pays. En revanche, hyperactif dans le contrôle de ses affaires, il semble regarder le Maroc comme un marché captif soumis à son bon vouloir.

Le goût des bonnes affaires est le jardin secret du roi, un secret qui fut longtemps soigneusement gardé par ses conseillers-courtisans, mais un jardin qui s'étend aux frontières du royaume.

Cette prédation autarcique traduit un étrange aveuglement au moment même où l'Histoire, dans le monde arabe, est en mouvement. La dénonciation de la corruption était en effet au cœur des slogans lancés par les peuples qui ont eu raison des régimes autoritaires en Tunisie, en Égypte et en Libye. Au Maroc, les manifestations qui se déroulent ces temps-ci à travers le pays mettent nommément en cause les deux collaborateurs les plus proches du roi et stratèges de sa mainmise sur l'économie et la politique du royaume.

Dans un univers aussi soigneusement codé et feutré que le Maroc, ces attaques visent en réalité la personne même du souverain, auquel il serait sacrilège de s'attaquer frontalement. Aussi l'annonce par *Forbes* en 2009 du montant supposé de la fortune royale rendit-elle les proches collaborateurs du roi extrêmement nerveux.

Le 1^{er} août 2009, le Palais, par le biais du ministre de l'Intérieur, fit saisir et détruire le dernier numéro du magazine indépendant *TelQuel* et sa version arabophone, *Nichane*. Motif: la publication d'un sondage à l'échelle nationale pour savoir ce que les Marocains pensaient du souverain. Un cas de censure odieux, mais surtout absurde: le peuple portait un jugement positif sur l'homme monté sur le trône dix ans plus tôt. Le porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture usa alors d'une formule péremptoire: « La monarchie ne peut être mise en équation. » En équation peut-être pas, mais en chiffres certainement, d'où l'inquiétude qui s'emparait de ces exécutants à la manœuvre.

Principe de base au Maroc, secrété par le système: tout homme détenteur d'une parcelle de pouvoir est un courtisan s'efforçant de toutes ses forces de défendre le roi pour mieux se protéger lui-même. *Le Monde*, qui publia les résultats du sondage, fut interdit deux jours plus tard au Maroc. Les autorités marocaines récidivèrent ensuite en bloquant l'édition du quotidien en date du 22 octobre 2009. Sa une exhibait un dessin de Plantu montrant un personnage coiffé d'une couronne, tirant la langue avec ce qui ressemblait à un nez de clown. La légende mentionnait: « Procès au Maroc contre le caricaturiste Khalid Gueddar qui a osé dessiner la famille royale marocaine¹. »

1. *Le Monde*, 22 octobre 2009.

Désormais l'opinion se fait entendre dans les pays arabes. Une irruption fâcheuse, qui perturbe la stratégie et complique les objectifs des dirigeants en place. Sauf au Maroc, où, impavides, le roi et ses exécutants continuent de se livrer à la prédation.

Le Makhzen est le mot par lequel on désigne l'appareil d'État entourant le souverain. Ses caractéristiques : une soumission aveugle aux ordres du monarque et un désir effréné de satisfaire des besoins que la position occupée au sein de la hiérarchie permet d'assouvir. Pour les hommes du Makhzen, le Maroc n'est qu'une mine à ciel ouvert où l'on est susceptible de puiser en toute impunité. Un monde où le sens de l'intérêt général et de l'intérêt national n'existe pas. C'est ainsi que le souverain marocain et ses proches conseillers pratiquent cette forme dégradée du pouvoir qu'est l'abus permanent.

touchante passivité, un député confia un jour à un journal marocain : « Généralement, on n’ose même pas prononcer les mots “budget royal” au moment du débat sur la loi de finances¹. »

Mohammed VI se voit ainsi verser chaque mois 40 000 dollars, un salaire royal dans tous les sens du terme, puisqu’il est deux fois plus élevé que celui du président américain et celui du président français. Les pensions et salaires royaux, d’un montant annuel de 2,5 millions d’euros, englobent les émoluments versés au frère du roi ainsi qu’à ses sœurs et aux princes proches². Le tout sans qu’il soit dit un mot de la ventilation entre eux. Tous les membres de la famille royale perçoivent en outre leur propre liste civile, versée par l’État marocain en contrepartie de leurs activités officielles ; le plus souvent bien modestes. La générosité du contribuable marocain, mis ainsi à contribution, sert à financer celle du roi. Sous la rubrique « Subventions du roi et de la Cour³ », 31 millions d’euros (310 millions de dirhams) sont en effet octroyés au souverain afin qu’il les redistribue, selon son bon vouloir, en dons et subventions. Une somme dont l’usage échappe naturellement à tout contrôle, mais on sait qu’au temps d’Hassan II elle servait en partie de caisse noire pour s’assurer les faveurs de certaines personnalités politiques, marocaines ou étrangères, et récompenser pour sa fidélité l’étrange tribu française des « amis du Maroc », composée de journalistes, d’académiciens, de médecins, d’avocats et d’anciens responsables des services de renseignements...

1. Driss Ksikes et Khalid Tritki, « Enquête. Le salaire du roi », *TelQuel*, n° 156-157.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

avec le même soin vigilant. Jardiniers, domestiques, cuisiniers s'affairent dans chacun d'entre eux comme si le roi allait surgir à tout instant, même si l'on sait qu'il séjourne au même moment à l'autre bout du pays ou qu'il voyage à l'étranger.

Les salariés employés par le palais coûtent chaque année près de 70 millions de dollars au budget de l'État. Une structure pyramidale qui s'élève depuis les plus humbles serviteurs du roi jusqu'au sommet de l'appareil, composé du cabinet royal (trois cents employés permanents), du secrétariat particulier du roi, du cabinet militaire, de la bibliothèque et du collège royal, de plusieurs cliniques et de l'entretien du mausolée de Mohammed V où sont enterrés le premier roi et son successeur Hassan II¹.

Le parc automobile, lui, bénéficie d'un budget de 6 millions d'euros, consacrés au renouvellement des véhicules utilitaires mais aussi à l'entretien des voitures de luxe appartenant au souverain. À l'époque d'Hassan II, le visiteur ne manquait pas d'être surpris en découvrant l'abondance de Rolls Royce, Cadillac, Bentley et autres modèles de luxe soigneusement alignés dans les garages royaux. Son successeur, lui, n'hésite pas à affréter un avion militaire marocain, de type Hercules, pour transporter son Aston Martin DB7 en Angleterre jusqu'au siège du constructeur, afin qu'elle puisse être réparée dans les plus brefs délais². Il est également le client privilégié de Ferrari, dont il achète de nombreux modèles.

Ses caprices vestimentaires ont également un coût pour le budget de l'État : 2 millions d'euros par an. Son père se plaisait à changer de tenue trois fois par jour, et il fit la fortune

1. *Ibid.*

2. Neil Syson, « King flies Aston 1,300 miles to fix it », *The Sun*, 24 septembre 2009.

en moyenne, correspondant aux frais d'hébergement de la Cour.

Du 24 novembre au 7 décembre 2004, Mohammed VI, accompagné d'une délégation de trois cents personnes, a visité le Mexique, le Brésil, le Pérou et l'Argentine¹. Au terme de ce périple, il s'est installé durant trois semaines, avec toute sa Cour, dans un complexe touristique paradisiaque de la République dominicaine. Ses voyages officiels à l'étranger sont presque toujours suivis de vacances prolongées. À Paris, il descend dans l'une de ses résidences ou bien à l'hôtel Crillon, place de la Concorde. À New York, il occupe un luxueux pied-à-terre près de Central Park.

L'État finance et entretient le roi

Pour comprendre à quel point l'État marocain est devenu la vache à lait de la monarchie, il faut remonter trente-cinq ans en arrière, dans les années 1980. À son arrivée sur le trône, en 1961, Hassan II ne disposait que de quatre palais véritablement habitables : celui de Casablanca, qui sera agrandi et restauré, comme ceux de Rabat et d'Ifrane, sur les contreforts du Moyen Atlas, et, enfin, la résidence royale de Dar Essalam, dans la banlieue de Rabat. Véritable roi bâtisseur, mais uniquement préoccupé de sa gloire et de son confort, il commença à édifier dans le Nord un palais sur les hauteurs de Tanger, où il ne se rendit pratiquement jamais, puis un autre dans le sud du royaume, à Agadir, où durant ses trente-huit années

1. Fadoua Ghannam et Souleïman Bencheikh, « La machine des déplacements royaux », *TelQuel*, n° 400, décembre 2008.

et des officiers supérieurs de l'armée furent ainsi transférés et placés à des postes d'intendant ou de conservateur.

Financé et entretenu par l'État, le pouvoir royal va oser pousser encore son avantage, à l'initiative d'Abdelfattah Frej, le secrétaire particulier du roi. Un petit homme courtois, effacé, détenteur de tous les secrets financiers de la monarchie et, dit-on, un peu porté sur la boisson. Il habitait, dans le quartier résidentiel de Rabat, une superbe villa dotée d'une piscine hollywoodienne qu'il n'utilisait jamais, mais en bordure de laquelle il avait fait installer deux immenses réfrigérateurs, remplis l'un et l'autre de bouteilles de champagne millésimé.

L'idée de Frej était simple : puisque les deniers publics finançaient la monarchie, autant en profiter pour enrichir davantage encore le roi sur le dos de l'État. Mais, ce faisant, il ouvrait sans le savoir une véritable boîte de Pandore : cette stratégie, appliquée à l'échelle des palais royaux, fut en effet exactement celle que Mohammed VI allait appliquer, vingt ans plus tard, à l'échelle du pays. Le prince héritier avait eu largement le temps d'observer les avantages du système, d'une simplicité confondante.

Frej dirigeait le holding royal baptisé Siger (anagramme de Régis, roi en latin). Les filiales du groupe seraient les fournisseurs exclusifs des palais et résidences royales. Ainsi, la société Primarios devint, et reste aujourd'hui encore, le fournisseur exclusif en matière d'ameublement et de décoration. Ainsi encore, toute l'alimentation consommée à l'intérieur des enceintes royales provient exclusivement des Domaines royaux, les propriétés agricoles du roi : officiellement douze mille hectares des meilleures terres du pays, probablement dix fois plus en réalité. On y trouve en tout cas les fermes les plus performantes du royaume, dont les produits bénéficient de la priorité à l'exportation, au détriment des autres produits marocains. Toutes ces

Le collaborateur courtisan qui a donné les ordres redoute la disgrâce, et les fonctionnaires locaux qui les exécutent sont conscients que leur carrière peut brusquement prendre fin.

Les gouttes de pluie comme lingots d'or

Au cours de ce périple entre Ifrane et Rabat, chaque entrée dans une localité donne lieu au même rituel. Le cortège s'arrête aux abords de la ville, les forces de sécurité se déploient, et le roi quitte le véhicule qu'il conduit pour prendre place à l'arrière d'une Mercedes 500 à toit ouvrant, où, debout, il salue la foule pendant la traversée de l'agglomération.

Soudain, ce jour-là, une pluie violente s'abat au moment où il ouvre les bras dans un geste d'amour et de communion avec ses « chers sujets », comme il se plaît à les nommer. Le village traversé, le cortège s'interrompt à nouveau, et Hassan II, le visage ruisselant de pluie, gagne un mobile home où cinq de ses plus proches courtisans l'attendent, anxieux, une serviette à la main. Laquelle, se demandent-ils, va-t-il choisir ? Il attrape la première sans un regard, s'installe dans un immense fauteuil en cuir sur le dossier duquel sont gravées ses armoiries, et s'essuie le visage.

– Majesté, s'enquiert d'une voix pleine d'humilité l'un des hommes dont la serviette n'a pas été choisie, n'êtes-vous pas trop mouillé ?

– Pas du tout, répond-il dans un large sourire. Ce ne sont pas des gouttes de pluie qui sont en train de tomber, mais de véritables lingots d'or. L'arrivée de la pluie laisse présager de bonnes récoltes et donc, réjouissons-nous, la paix sociale...¹

1. Propos recueillis par l'un des auteurs, Ifrane, 1993.

les budgets de quatre ministères – ceux des Transports et de l'Équipement, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, de l'Habitat et de l'Urbanisme –, on atteint un montant de 2,26 milliards de dirhams (226 millions d'euros). Un total inférieur au seul budget du Palais, qui s'élève à environ 2,5 milliards de dirhams (250 millions d'euros¹).

Les carences du pays, la pauvreté des habitants et le sous-développement chronique de nombreuses zones ont été, pendant les premières années du règne de Mohammed VI, un champ privilégié d'activisme royal.

Pour expliquer ses multiples déplacements d'alors, il citait volontiers son père, qui avec un sens indiscutable de la formule affirmait : « Le trône des Alaouites repose sur la selle de leurs chevaux. » De même que dans les contes de fées les citrouilles se transforment en carrosse, ici les chevaux ont depuis longtemps été remplacés par d'imposants cortèges royaux, dont la logistique lourde et coûteuse contraste avec la brièveté du temps que le monarque passe sur le terrain. La visite d'un hôpital, l'inauguration d'une école ou d'un ensemble de logements sociaux (en général construits par des promoteurs immobiliers qui ont les faveurs du roi et reversent des sommes substantielles à son entourage immédiat) font l'objet de préparatifs fébriles et souvent bâclés.

D'abord on soigne le décor : les autorités locales repeignent les façades des habitations, réparent les trottoirs défoncés, fleurissent les jardins, et la population s'écrie : « Vive le roi » en pensant : « Grâce à lui, nous obtenons ce que le gouvernement est incapable de nous fournir. » Le bon peuple ignore naturellement que le coût de chaque déplacement royal est supporté par l'État.

1. *Ibid.*

LE ROI PRÉDATEUR

le gouvernement, ont un effet pervers dans le petit peuple, qui demeure l'un des socles de la monarchie. Ce dernier ignore bien sûr que le roi vit aux frais de cette princesse aux traits fanés qui s'appelle l'État, et estime que face à l'incurie et à la corruption de la classe politique et de ses élus, qui sont réelles, la monarchie demeure le seul recours.

Même si les retombées concrètes continuent de se faire attendre. Ainsi, selon les experts de la Banque mondiale, le Maroc a mieux évolué durant les dernières années du règne d'Hassan II, qui s'est achevé en 1999, que durant les douze ans de règne de Mohammed VI, où les disparités entre riches et pauvres n'ont cessé de se creuser.

de gauche, croient connaître cette monarchie parce qu'elle règne sur un pays situé à trois heures d'avion de Paris. Invitées régulièrement dans les palaces de Marrakech et de Fès, elles reçoivent les confidences biaisées des hommes supposés proches du roi. Pourtant, derrière les hauts murs ocre qui ceignent les palais, ce sont les mêmes intrigues et les mêmes mystères, soigneusement cachés, qui continuent de peser, de planer, d'un roi à l'autre. Les rumeurs se propagent constamment, la vérité jamais.

Au tout début de son règne, Mohammed VI envisagea d'ouvrir au public un certain nombre de palais. Les attentats meurtriers de Casablanca, survenus en 2003 et qui firent quarante-cinq morts, mirent un terme à ses bonnes intentions. Il se retrancha comme son père à l'intérieur de ses forteresses luxueuses, peuplées de serviteurs silencieux qui ressemblent à des ombres. C'est ainsi que Mohammed VI commença à se glisser dans les habits d'Hassan II.

Quand l'on demandait à ce dernier quelle activité il aurait aimé exercer s'il n'avait pas été roi, il répondait immédiatement : « Historien. » Pour une raison évidente : dès son plus jeune âge, il fut confronté aux aléas de l'Histoire et savait mieux que quiconque que, sans coup de pouce du destin, le pouvoir lui aurait définitivement échappé.

La France exerce sur le Maroc un protectorat depuis 1912. En 1953, exaspérée par ses positions favorables à l'indépendance, elle décide de déposer puis d'envoyer en exil le sultan Mohammed Ben Youssef, futur Mohammed V et père d'Hassan. Un épisode qui marquera à jamais ce dernier.

Les autorités françaises installent à sa place un petit cousin du sultan déchu, Mohammed Ben Arafa. L'homme est trop falot pour s'imposer et, trois ans plus tard, Paris doit se résigner au

« Les réformes, souvent hautement symboliques, induites par la présence des étrangers furent effacées l'une après l'autre [...]. L'ère de la modernisation des esprits était terminée. Archivistes et historiographes se plongèrent dans les vieux documents, poursuivant un mouvement imaginé par les nationalistes eux-mêmes, mais à des fins opposées, pour ressusciter le protocole ancien, décrit en détail par maints ambassadeurs et voyageurs étrangers. Par petites touches fut reconstitué "le Maroc qui fut", tant de fois exhibé par l'administration coloniale pour mettre en valeur son œuvre réformatrice¹. »

« Celui qui me désobéit désobéit à Dieu »

Laroui souligne également que la reconstitution du Makhzen « obéit à la même logique que celle du protectorat, tel qu'il fut établi par Lyautey. On y constate le même rôle organisateur dévolu à l'armée, la même sympathie pour les coutumes ancestrales, le même respect affecté pour l'Islam populaire, la même méfiance à l'égard des citoyens considérés comme des intrus, la même antipathie pour le panarabisme et le wahhabisme [...], le même encouragement au quiétisme apolitique, la même indulgence à l'égard de l'affairisme ».

En 1994, Hassan adresse lors d'un colloque un message royal contenant un hadith du Prophète: « Celui qui m'obéit obéit à Dieu. Celui qui me désobéit désobéit à Dieu. » Aucune de ses décisions ne saurait être contestée et, pour rendre son pouvoir indiscutable et sa légitimité incontestée, il s'appuie sur trois piliers.

1. Abdallah Laroui, *Les Origines sociales et culturelles du nationalisme marocain*, Paris, La Découverte, 1977.

qui sont responsables devant lui, préside le Conseil des ministres. Il décide également du choix des magistrats, du bien-fondé de tel ou tel projet et de l'éventuelle dissolution du Parlement. Dans les faits, aucune nomination d'importance ne lui échappe.

En se référant habilement au passé et à la tradition pour donner cohérence et légitimité à l'institution monarchique qu'il échafaude, Hassan II en fait également un instrument d'obéissance absolue, à laquelle chaque sujet est tenu de se référer.

Un après-midi d'automne 1996, alors que la pluie gifle les carreaux, Hassan II, installé dans un salon de son haras, se livre devant moi (É. L.) à une étrange confidence: « En politique comme dans la vie, il faut avoir de la chance. Prenez le cas de ma famille, les Alaouites. Ils avaient émigré d'Arabie Saoudite pour s'installer dans la région marocaine de Tafilalet. Sans exercer d'influence notable. Puis, une année, les récoltes sont détruites par des essaims de sauterelles. On prie à travers le pays, le mécontentement monte, mais rien n'y fait, les sauterelles sont de retour la saison suivante. Alors on vient voir mes ancêtres qui descendraient du Prophète, on leur demande de prendre le pouvoir. Ils s'installent... » Hassan marque une courte pause, le visage gourmand: « ... et là, coup de pot (*sic*), les raids de sauterelles s'interrompent¹. »

Sourcilleux, implacablement vigilant dans le respect et l'exercice des prérogatives qu'il a lui-même instituées, il devient le marionnettiste qui tire tous les fils. Un jour, au palais d'Ifrane, une vingtaine de personnes l'attendaient dans un salon, vêtues de costumes sombres. Certaines conversaient

1. Entretien avec Éric Laurent, Bouznika, 1996.

général qui voudrait aller rendre visite à sa famille... Eh bien, c'est accordé, je t'autorise à partir.» L'homme se met à genoux et lui baise la main. Hassan II lance à ses compagnons: «Je vous verrai plus tard¹.» Deux heures après, ils se tenaient toujours à la même place, mais cette fois plongés dans l'obscurité. Personne n'avait pris la peine d'éclairer le salon, à moins qu'un ordre supérieur...

L'attente qu'Hassan impose traditionnellement à ses hôtes est comprise comme un signal (pervers) qu'il leur adresse. Quand elle est brève, c'est-à-dire lorsqu'elle n'excède pas deux heures, il est clair que l'hôte en question bénéficie encore de la faveur royale. Trois ou quatre heures d'attente font comprendre à l'intéressé que le roi est mécontent mais que le retour en grâce est possible. Si l'attente se prolonge au-delà, l'homme se trouve dans l'antichambre de la disgrâce.

C'est ainsi que son ancien bras droit, le général Oufkir, attendit une journée entière, comme son successeur, Ahmed Dlimi, qui fut assassiné immédiatement après. Personne n'échappait à ce traitement, pas même le prince héritier.

Nous nous trouvions au palais de Rabat, et il était un peu plus de 13 heures. Le visage fermé, Hassan II, suivi de plusieurs de ses conseillers portant sous le bras des maroquins épais, s'engouffra dans son bureau. Sans même un regard ou un mot pour le jeune homme qui attendait debout devant sa porte, vêtu d'une djellaba traditionnelle. Il s'agissait du futur Mohammed VI. Quatre heures plus tard, le prince héritier se tenait toujours immobile, à la même place. Son père ne l'avait pas reçu en audience.

1. Propos recueillis par Éric Laurent, Marrakech, 1992.

toute-puissance qui va bientôt lui être enlevée, et de la jalousie pour celui qui va en hériter. À cet instant, il est piégé. Il avait balayé la tradition qui voulait que ce fussent les oulémas qui désignent le futur souverain, pour s'imposer, en tant qu'aîné, comme prince héritier. Et, sous peine de remettre en cause la stabilité monarchique, il a perpétué ce choix. Sans enthousiasme.

En ces heures, comme si le temps lui était compté, il multiplia confidences et petites phrases. Lorsque je lui demandai : « Est-ce rassurant pour vous de savoir que votre succession se déroule de façon stable ? », il répliqua d'une voix cinglante : « Jusqu'au bout je m'interroge, et malgré les apparences mon choix n'est toujours pas définitivement arrêté... » Il marqua alors une pause pour mieux accroître son effet, et ajouta : « Je ne voudrais pour rien au monde que ce pays soit victime d'une erreur de chromosome¹. »

La formule était évidemment d'une violence inouïe, mais, impassible, il me regarda la noter, sans me demander de l'atténuer.

La toute-puissance politique qu'Hassan II légua à son successeur se double d'une puissance économique et financière déjà considérable. Dès le début des années 1980, il a ordonné la libéralisation de l'économie et engagé un programme de privatisations. Le bon vouloir du roi s'exerce dans ce domaine-là aussi. Les entreprises publiques les plus juteuses tombent alors dans son escarcelle, mais chaque fois, comme le souligne la presse marocaine aux ordres du Palais, avec « le plein accord des pouvoirs publics ». On s'en serait douté.

Le roi rachète ces entreprises publiques à travers l'ONA, l'Omnium nord-africain, qu'il a acquis en 1980 et qui regroupait

1. Propos recueillis par Éric Laurent, Rabat, 1998.

bénéfices records. Ce système de subventions, baptisé Caisse de compensation, censé acheter la paix sociale, contribue avant tout à enrichir le roi.

La stratégie de l'ONA reflète la psychologie d'Hassan II : ne pas tolérer d'opposition à sa volonté. Bientôt il nommera son gendre, Fouad Filali, à la tête du groupe. Tous les concurrents potentiels de l'ONA sont impitoyablement écartés, quels que soient leurs secteurs d'activités.

Au fil des ans, le Maroc devient de plus en plus un pays en trompe-l'œil, où vie politique et fonctionnement de l'économie de marché ne sont plus qu'illusions. Hassan II aura au moins eu l'habileté de tolérer, à côté de l'ONA, un secteur privé où des hommes d'affaires pouvaient encore agir. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, dans le cadre de la stratégie de contrôle mise en œuvre par son successeur.

Hassan II, interventionniste en diable, décide du casting et des figurants sur la scène publique. Lui qui a dessiné les contours de la monarchie va faire de même avec la vie politique. « J'étais sur la route et je conduisais, racontait-il, quand je me suis dit : il serait bon que dans l'éventail politique il y ait un parti communiste. Je me suis tourné vers Ali Yata, qui était assis à mon côté, et je lui ai dit : "Tu vas créer un parti communiste dont tu prendras la direction¹." » Il professe un profond mépris pour une classe politique qu'il veut aux ordres, et dont les représentants sont choisis pour leur souplesse d'échine. Un fonctionnement que Mehdi Ben Barka, son ancien professeur de mathématiques devenu son principal opposant, a résumé d'une formule cinglante : « Tu baisses la tête, tu baisses la main et tu finiras par être récompensé. »

1. Entretien avec Éric Laurent, Skhirat, 1993.

Non? Eh bien, vous avez bien fait. Ils étaient tous nuls. Comment voulez-vous que j'arrive à convaincre les gens d'aller voter avec des incapables pareils?

Quel merveilleux sursaut démocratique! Tandis que son père est sur le green, le futur Mohammed VI s'approche.

– Comment se déroulent les choses avec mon père?

– Plutôt bien, merci!

Il se penche alors vers moi en souriant.

– Soyez tout de même sur vos gardes, c'est un immense manipulateur¹.

En réalité, malgré leurs divergences, les deux hommes sont faits de la même étoffe. Celle de dirigeants qui savent qu'ils sont au-dessus des lois et n'ont de comptes à rendre à personne. Hassan II a façonné un pouvoir absolu et sans entraves qui n'a cessé de fasciner celui qui, plus tard, allait en disposer à son tour. Un absolutisme légalisé à travers les textes constitutionnels consacrés au droit traditionnel et divin (l'allégeance, commandeur des croyants). Les droits du souverain sont ainsi réputés « inviolables et sacrés ».

Toutes les stratégies mises en place par Hassan II sont observées avec soin par le prince héritier. Or, derrière chacun de ses choix, il y a un calcul personnel. « La grande fierté de mon règne, affirmait Hassan II, ce sont ces barrages que j'ai fait construire à travers le pays. » Au total, cent vingt grands barrages auront été édifiés durant son règne, et à un rythme soutenu. Certaines années, 40 % du budget de l'État auront été consacrés à ces travaux. Une politique des barrages qui aura masqué un véritable détournement d'actifs opéré par le roi. C'est lui qui choisit les régions où ils seront construits et évalue le nombre d'hectares qui seront irrigués. Le processus d'expropriation sera l'occasion

1. Propos recueillis par Éric Laurent, Bouznika, 1994.

Dernier legs d'Hassan II, utilisé avec encore moins de scrupule par son successeur : l'appel à l'aide internationale pour financer des projets dans lesquels la famille royale est souvent impliquée. Outre la Banque mondiale, engagée dans le financement des barrages, la France figure naturellement au premier rang des bailleurs de fonds.

En 1992, Hassan II est reçu à Paris par François Mitterrand et Jacques Chirac, cohabitation oblige. Depuis 1990, l'aide française atteint annuellement 1 milliard de francs, montant qui doublera à partir de 1995. La France est alors le premier créancier du Maroc, dont elle détient 13 % de la dette, pourcentage qui grimpera à 19 % en 1999. Elle est également le premier bailleur de fonds bilatéral du pays, au titre de l'aide publique au développement, avec 50 % du total. Une filiale de l'Agence française de développement, la Proparco, dont les bureaux marocains sont installés à Casablanca, accorde également des fonds propres et des prêts à des entreprises ainsi qu'à des banques marocaines.

En 2001, Proparco investit ainsi de l'argent des contribuables français, au total 160 millions d'euros, notamment dans le groupe minier Managem, appartenant au roi, pour l'exploitation d'une mine d'or au sud-est d'Agadir¹. Elle investit également, dès cette époque, dans l'énergie éolienne contrôlée par le souverain. À l'époque, Proparco est aussi partenaire dans Upline Technologies, un fonds d'investissement créé par la banque d'affaires et appartenant au groupe Upline, dont l'un des actionnaires « cachés » aurait été le propre frère du roi, le prince Moulay Rachid.

La monarchie marocaine a paisiblement prospéré à l'ombre

1. *L'Économiste*, 5 septembre 2001.

due forme. Interloqué, ce proche du roi lui répond en substance : « Vous n’y pensez pas ! Son image et sa réputation s’en trouveraient cassées... »

Cette réponse a de quoi laisser pantois et n’a pas manqué d’alimenter les rumeurs sur le manque de ressources intellectuelles de Mohammed VI. Elle révèle aussi un changement majeur au sein de la Cour. Un homme clé du système d’Hassan II est ainsi relégué au second plan, en dépit de ses innombrables « Le roi m’a dit » : André Azoulay, un Franco-Marocain, ancien de Paribas et d’Eurocom. Cet ex-communiste devenu un conseiller en vue de la monarchie alaouite depuis 1991 avait pourtant œuvré dans le sens des réformes, lors des deux dernières années du règne d’Hassan II. Premier juif marocain à occuper de telles fonctions, il s’était autant distingué par un affairisme notoire que par la qualité de ses relations dans l’univers des médias français.

La chasse aux sorcières

Durant les mois qui suivent l’accession au trône de Mohammed VI, la priorité du nouvel occupant du Palais est la chasse aux sorcières hassaniennes. Honneur à la plus honnie d’entre toutes : Driss Basri, le redouté ministre de l’Intérieur d’Hassan II pendant près de trois décennies.

« Grand vizir », « homme des basses œuvres », « symbole des années de plomb »... Les expressions ne manquent pas pour qualifier ce petit homme obséquieux au sourire carnassier, au visage tanné par les longues parties de golf passées à trotter derrière le roi. Elles sont, pour la plupart, fondées.

Driss Basri a trempé dans nombre de dossiers politiques et sécuritaires du royaume, sans parler de la vie privée de la famille

L'autre pilier sécuritaire d'Hassan II a connu un meilleur sort. Il s'agit de Mohamed Médiouri, le chargé de la Sécurité des palais d'Hassan II. Comme l'a rapporté le magazine *TelQuel* en 2010 : « Au printemps 2000, alors que M6 est en visite officielle en Égypte, un communiqué du Palais tombe, qui annonce la nouvelle en une phrase laconique : Médiouri est déchargé de ses fonctions de directeur de la Sécurité royale¹. » À l'instar de Basri, il s'était intéressé de trop près aux fréquentations du prince héritier et, fait aggravant pour lui, avait convolé avec la mère de Mohammed VI, et donc l'ancienne épouse d'Hassan II, Latifa.

Selon l'ancien journaliste du *Monde* Jean-Pierre Tuquoi, qui, en 2001, a publié *Le Dernier Roi*², un ouvrage documenté qui avait provoqué la fureur de Rabat, deux fréquentations du prince héritier en particulier donnaient du fil à retordre à la sécurité royale. Le premier était un officier de gendarmerie du même âge que le futur Mohammed VI, Moulay Abderrahmane, qui décéda dans un mystérieux accident de voiture. La seconde est une Pakistanaise, Myriam, qui avait épousé un Américain converti à l'islam. Couvée par le prince héritier, elle inquiétait les services de renseignements : son mari aurait eu le mauvais goût de trop fréquenter l'ambassade des États-Unis au Maroc et, pire encore, de tenir un journal intime. Jean-Pierre Tuquoi mentionne également « une famille d'origine italienne, les Orlando, avec Catherine et deux de ses frères, Frédéric et Dominique, dont les fréquentations mobilis[ai]ent les services de sécurité du Palais ».

Un autre homme clé du règne d'Hassan II sera également

1. Hassan Hamdani et Mehdi Sekkouri Alaoui, « Le jour où Hassan II est mort », *TelQuel*, n° 402, décembre 2010.

2. Jean-Pierre Tuquoi, *Le Dernier Roi*, Paris, Grasset, 2001.

« Compte tenu de sa jeunesse difficile et de ses relations pénibles avec son père auxquelles s'ajoute le fait que sa mère soit partie avec un autre homme, Mohammed VI n'est pas bien dans sa peau. Et il ne veut pas être jugé. Il faut qu'on le prenne tel qu'il est, et les critiques émanant de son entourage sont malvenues. Lui-même manque de caractère et s'est logiquement entouré de gens à son image¹ », analyse un observateur averti du Makhzen marocain. Les copains de Sa Majesté relèvent en fait de deux réseaux bien distincts.

Le premier, le plus connu, est celui du Collège royal, qui a vu le jour en 1942, sous le protectorat français². À l'époque, le sultan Mohammed V souhaite inculquer à son fils, le futur Hassan II, une éducation à la fois traditionnelle et occidentale. À son tour, en 1973, Hassan II crée pour son fils une classe composée de douze élèves, nés dans des familles du sérail ou issus de milieux modestes. Outre l'excellence scolaire, le second critère de sélection des enfants est la respectabilité de leurs familles, dont le passé a été disséqué par les services de renseignements. Impensable que le futur roi soit accompagné, dans sa scolarité, par des fils de malfrats.

Une fois au pouvoir, Mohammed VI se taillera auprès de ses pairs chefs d'État une solide réputation de roi fainéant, en raison de ses vacances prolongées à l'étranger et de ses absences répétées aux grands sommets internationaux. Il n'en reste pas moins qu'une discipline de fer lui a été inculquée lors de ses années de collège³. Réveil tous les matins à 6 heures, une heure

1. Entretien avec l'un des auteurs, Casablanca, septembre 2011.

2. Majdoulein El-Atouabi et Karim Boukhari, « La jeunesse d'un roi », *TelQuel*, n° 304, du 29 décembre 2007 au 11 janvier 2008.

3. *Ibid.*

de l'été 2011, il parvint à mettre (temporairement, il est vrai) hors circuit un énième rival, Mohamed Moatassim, juriste de renom et conseiller royal apprécié. L'imprudent avait commis l'erreur de déverser son fiel, sur une ligne téléphonique écoutée, à propos du PAM (Parti authenticité et modernité), créé de toutes pièces par Mohammed VI et piloté par El Himma pour contrer les islamistes du PJD (Parti de la justice et du développement).

Fort d'un stage de plusieurs années au ministère de l'Intérieur, alors dirigé par Driss Basri, Fouad Ali El Himma s'est piqué très tôt de renseignement. Il ne semble guère avoir laissé un souvenir extraordinaire à son ancien mentor, qui ne le portait pas dans son cœur et disait de lui, lorsqu'il était en exil à Paris, qu'«il n'était pas assidu au travail, préférant faire la fête avec le prince héritier¹». «C'était tout l'opposé de Yassine Mansouri qui, lui, était assidu», ajoutait volontiers Basri, faisant allusion à cet autre membre du Collège royal qui dirige aujourd'hui le renseignement extérieur marocain, la DGED.

Fouad Ali El Himma avait alors la réputation d'être un joyeux drille. «À Rabat, le prince héritier et ses amis fréquentaient assidûment un club à la mode, L'Amnésia. Fouad avait un appartement au-dessus de l'établissement et jouissait d'un ascenseur privé. Ainsi, le futur roi et ses copains pouvaient parvenir au carré VIP sans passer par l'entrée du public. Ils en sortaient comme s'ils descendaient d'une fusée», se souvient, encore amusé, cet ancien pilier de L'Amnésia. Autant de nuits blanches qui arracheront à Hassan II ce cri du cœur lorsqu'il apprendra que son fils comptait nommer El Himma comme

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, 2008.

rythmée par ses caprices, et El Himma lui-même n'y échappe pas. En 2005, il tombe en disgrâce pendant plusieurs mois. Une violente altercation l'oppose alors au nouveau directeur de la DST, Abdelatif Hammouchi, qu'il considère comme l'un des responsables de sa mise à l'écart. El Himma l'accusera de l'avoir fait espionner dans des hôtels où il était descendu. La Cour est un monde aux haines recuites.

... et la monarchie des coquins

Tout aussi impopulaire que Fouad Ali El Himma, et précédé de surcroît d'une vilaine réputation d'homme sans scrupules, Mounir Majidi, le secrétaire particulier de Mohammed VI, gère l'immense fortune du monarque. Contrairement à son rival El Himma, Majidi n'est pas issu des rangs du Collège royal mais d'une autre bande tout aussi précieuse aux yeux du roi : celle de son cousin adoré Naoufel Osman, décédé prématurément de maladie en 1992.

De sang royal, Naoufel était le fils de la sœur cadette d'Hassan II, Lalla Nezha, morte à 36 ans dans un accident de voiture, et d'un homme politique qui allait devenir chef de parti politique et Premier ministre, Ahmed Osman. Leur fils a été élevé aux États-Unis, loin des pesanteurs du Makhzen, et il se dit que c'est lui qui a initié le prince héritier aux sports de glisse – notamment au jet-ski (le futur roi en deviendra tellement accro qu'un humoriste marocain, interdit de scène depuis vingt ans, Bziz, l'affublera du sobriquet bien senti de « Sa Majetski »!).

« Au fond, Naoufel et sa bande, dont le noyau dur se composait de cinq à six fêtards, étaient une bouffée d'air qui changeait le prince du Collège royal et des camarades de classe avec

Majidi rentre au pays, où il entame une carrière de technocrate, passant du holding royal ONA à la CDG, la Caisse de dépôt et de gestion, l'équivalent de notre Caisse des dépôts et consignations. Il reprend alors contact avec l'entourage du prince héritier et commence à fréquenter assidûment les mêmes soirées. Au point que ce dernier le nommera secrétaire particulier dès l'an 2000.

Comme le clan du Collège royal, celui des amis de Naoufel est traversé par des guerres intestines, dont fera les frais Hassan Bernoussi, un jeune homme qui descend d'une grande famille de Rabat. « Hassan était le plus fidèle d'entre tous à l'époque où Mohammed VI était prince héritier. Mais, pour se débarrasser de lui, au moment où il est monté sur le trône, ses rivaux dans l'entourage du nouveau roi vont faire croire qu'il était au centre d'un complot français visant à mettre la main sur les richesses de l'économie marocaine », croit savoir une connaissance de Bernoussi¹. Une assertion sans preuve qui s'explique peut-être par le fait qu'en 1997 et 1998 il se murmurait qu'Hassan Bernoussi était pressenti pour devenir le futur grand argentier du royaume... C'est finalement Mounir Majidi qui héritera de cette place tant convoitée, après que son rival fut tombé en disgrâce.

Majidi, l'obligé des émirs du Golfe

Un des amis de Majidi, qui souhaite lui aussi rester anonyme, se souvient qu'il a réellement commencé à acquérir du pouvoir lorsqu'il fut nommé secrétaire particulier du roi. « Je dirais

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, novembre 2011.

LE ROI PRÉDATEUR

aura très tôt tiré la sonnette d'alarme. Pour lui, « il s'agit d'un succès relatif pour des fêtards qui ont passé leur vie à organiser des soirées [...], mais qui n'ont aucune expérience du gouvernement. Bonne ou mauvaise, ils n'ont aucune idée de ce qu'est la pratique du pouvoir. Ce succès, aussi relatif soit-il, leur monte malheureusement à la tête et ils croient qu'ils ont remporté la bataille. Ce régime se cherche, est incapable de procéder à un changement profond, authentique et définitif. » Une analyse prémonitoire.

celui-ci doit à tout prix conclure des partenariats privilégiés avec de grands groupes mondiaux. Les alliances conclues sous Hassan II avec le cimentier Lafarge et Danone ont été fructueuses. Mourad Chérif se tourne donc vers la France, le plus fidèle allié du royaume alaouite, et décide que les groupes français seront systématiquement privilégiés. Ce réflexe n'est pas rare chez les « makhzénien » de choc qui ont fait leurs études en France ou entretiennent des liens étroits avec l'ancienne puissance coloniale.

Cette stratégie consistant à accorder la priorité à la France a été inaugurée par le conseiller d'Hassan II André Azoulay, qui l'a appliquée au profit du groupe hôtelier Accor, ou encore de Publicis. Mourad Chérif n'innove donc pas en cette matière, mais se montre particulièrement zélé à défendre les intérêts français au Maroc.

Il se hâte d'abord de vendre au groupe d'assurances Axa l'un des fleurons de l'ONA, l'Africaine d'assurance, dans des conditions rocambolesques : il commence par marchander un statut d'actionnaire minoritaire pour l'ONA, avant de céder l'ensemble à un prix que les experts considèrent comme bien inférieur à ce qu'il aurait dû être.

Dans le même registre, l'ONA vend une dizaine d'hypermarchés Marjane au groupe Auchan, pour un prix qui sera à nouveau jugé bien trop bas. En parallèle, le patron de l'ONA se lance dans une série d'acquisitions hasardeuses : la petite biscuiterie Bimo, pour laquelle le holding royal débourse 440 millions de dirhams, la reprise au prix fort d'une PME spécialisée dans les gaufrettes et les cacahuètes¹... Les résultats ne se font pas attendre. En 2001, le cours de Bourse de l'ONA

1. *Ibid.*

par une conjoncture économique médiocre où les perspectives de rentabilité étaient perçues comme faibles. Durant ces années, il n'y a jamais eu de grève de l'investissement¹. »

Cette manipulation n'est pas le fruit du hasard. Au début du règne de Mohammed VI, de grandes manœuvres se préparent en coulisse pour mettre la main sur la gestion de la fortune royale. Mohammed VI ne cache pas à son entourage qu'il en fera une de ses priorités, et y être associé est un moyen efficace de s'attirer les faveurs du sultan. Dès le mois de mars 2000, le roi nomme Driss Jettou à la tête de l'ONA. Le choix de cet homme lisse et discret, que le ministre de l'Intérieur d'Hassan II, Driss Basri, se vantait d'avoir découvert en 1995, n'est pas dénué de pertinence.

Contrairement aux jeunes quadras surdiplômés et arrogants qui évoluent autour de Mounir Majidi, Jettou n'est ni polytechnicien ni centralien. Il a mené sa carrière de chef d'entreprise dans la chaussure et cumule les fonctions politiques sans entretenir une réputation d'affairiste. Pas encore, en tout cas. Successivement ministre du Commerce et de l'Industrie puis ministre des Finances, Jettou est plutôt réputé compétent. Et, lorsqu'il devient « représentant officiel des intérêts de la famille royale au sein de l'ONA », c'est tout naturellement que la presse aux ordres le qualifie obséquieusement de « fidèle serviteur du trône alaouite² ».

Plus terne que jamais, il s'attaque alors à sa mission : dessiner les contours de la nouvelle stratégie de l'ONA, qui doit marquer le nouveau règne. Objectif inavoué : faire gagner beaucoup d'argent au roi et à sa famille.

1. Entretien avec les auteurs, Casablanca, septembre 2011.

2. Abdellah Chankou, « Driss Jettou, la force de l'engagement », *Maroc-Hebdo international*, 31 mars 2000.

des fonctions dans la banque BMCE où il s'est fait repérer par un proche de Mounir Majidi. L'homme le présente très vite au secrétaire particulier du roi en quête de « jeunes et brillants managers à la fibre patriotique¹ ».

En 2001, personne ne soupçonne le rôle prépondérant qu'Hassan Bouhemou va jouer dans la vaste entreprise de prédation de Mohammed VI. Très vite, il forme une alliance stratégique avec Majidi, qu'il ne lâchera plus, lui servant d'éminence grise.

Pour l'heure, le duo Majidi-Bouhemou est confronté à un problème nommé Driss Jettou. Ils préparent dans l'ombre la première étape de la vaste entreprise de mise en coupe réglée du pays, qui passe, selon eux, par l'émergence de champions nationaux. Une stratégie qui se situe à l'exact opposé de celle prônée par Driss Jettou.

Au Palais, la doctrine dominante affirme qu'un champion national doit être un leader dans son domaine, faire office de locomotive pour les autres entreprises et servir de levier pour tirer un secteur vers l'excellence. Avec quelques années de recul, on s'aperçoit que le « champion national » est, de fait, une entreprise dont le roi est actionnaire et qui n'accepte d'évoluer que dans un contexte de monopole ou, à la rigueur, de quasi-monopole... Aucune concurrence sérieuse n'est tolérée, et tous les moyens sont mis en œuvre pour parvenir à ces fins, y compris le recours à une justice peu réputée pour son indépendance.

Pour convaincre Mohammed VI de se rallier à cette théorie des « champions nationaux », qui n'est pas encore entrée dans sa phase d'application, le duo infernal n'hésite pas à expliquer

1. Aïssa Amourag, *MarocHebdo international*, 11 février 2005.

qui use et abuse de sa proximité avec le souverain pour tirer les ficelles de la vie politique du royaume. Chaque fois qu'il sent un rival pointer, El Himma nourrit une violente jalousie à son égard. Et il en veut à Jettou d'avoir organisé avec succès les législatives de 2002 lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, puis d'avoir instauré une dynamique de travail qui l'a éclipsé, lui, le vieux copain du souverain. Alors si en plus, maintenant, Driss Jettou devient le chouchou du patronat et des chancelleries étrangères...

El Himma livrera une guerre sans merci au Premier ministre nommé par Mohammed VI. Jettou tiendra pourtant jusqu'en 2007, date à laquelle il sera démis de ses fonctions. Mais à quel prix!

Pendant toutes ces années au pouvoir, Jettou aura été soumis au travail de sape d'El Himma. Un témoin qui a côtoyé le conseiller royal pendant ces années se rappelle la violence de ses propos: «Jettou est un grand salaud qui fait croire que toutes les initiatives du roi viennent de lui», aurait-il dit un jour. Avant qu'il soit écarté de son poste, ses adversaires, El Himma en tête, mais aussi Mounir Majidi et Hassan Bouhemou, auront obtenu une première victoire contre lui: Mohammed VI n'adressait plus la parole à son Premier ministre. Il avait pratiquement cessé de le recevoir...

Certaines affaires, dont certaines sont fondées et d'autres non, fleurissent alors dans les médias. Ainsi, en 2006, il est «révélé¹» que le Premier ministre aurait pesé de tout son poids pour défendre les anciens dirigeants de l'Office chérifien des phosphates (OCP), mis à pied par la nouvelle direction qui aurait découvert une épouvantable gabegie financière.

1. Paul Héauduc, «Les gros sabots de Driss Jettou», *Bakchich*, 27 juin 2007.

note le journaliste Ahmed Reda Benchemsi dans un excellent texte¹ publié après les attentats de Casablanca, les mois précédant ces attaques suicide, le Maroc avait connu plusieurs alertes terroristes de premier ordre.

D'abord sous la forme d'actes criminels isolés, comme ce 23 mars 2002, quand un ivrogne avait été lapidé à mort en pleine rue par une « cellule » dirigée par un prédicateur qui jouait aussi aux émirs. Plus grave, près de deux mois plus tard, une cellule dormante d'Al-Qaida, où avaient été identifiés trois Saoudiens, avait été démantelée. Elle projetait notamment de faire sauter un navire américain croisant dans le détroit de Gibraltar. Enfin, en mars 2003, un attentat avait été déjoué au complexe cinématographique Mégarama, à Casablanca. Le carnage avait été évité de justesse.

Terrorisme d'origine étrangère, terrorisme local, le Maroc est à la croisée des chemins, et cela depuis longtemps, même si la *dolce vita* dans laquelle s'installe le roi incite à l'oubli et à la torpeur. Et pourtant ! Les services de sécurité n'ignorent pas que, dans les années 1980, pas moins de soixante-dix Marocains ont pris le chemin de l'Afghanistan pour combattre les Russes aux côtés des moudjahidin afghans. Puis, au tout début des années 2000, le Groupe islamique combattant marocain, plus connu sous le sigle GICM, voit le jour en Afghanistan, avec la création d'un camp d'entraînement pour les jihadistes en provenance du royaume.

1. Ahmed Réda Benchemsi, « Comment nous en sommes arrivés là », *TelQuel*, n° 176.

et autres Hamidou Laanigri, patron de la DST, fort jaloux de leurs prérogatives.

En 2002 déjà, Driss Basri, l'ancien ministre de l'Intérieur d'Hassan II qui se languissait en exil à Paris, prédisait à des agents de la DGSE venus le confesser à domicile que « le roi ferait le ménage prochainement au niveau des principales institutions du royaume, notamment l'armée et les services de sécurité ». Mais « il le ferait par étapes, sans bousculades¹ ». Tout retraité qu'il était, Basri ne s'était pas trompé, à ceci près que Mohammed VI n'ouvrirait les hostilités contre les plus hauts gradés qu'en février 2005.

La première « victime » de la purge sera le général Harchi, spécialiste de l'islamisme radical, qui est renvoyé de la DGED (renseignement extérieur marocain) au profit d'un civil, Yassine Mansouri, dont le principal mérite est d'avoir étudié au Collège royal avec Mohammed VI.

Trois mois plus tard, en mai 2005, le général Arroub, qui jouit d'une réputation d'homme intègre et dirige le 3^e Bureau de l'armée, est déstabilisé par la controverse liée à l'ouverture en grande pompe d'un musée à la gloire du maréchal Méziane, un fervent supporter du caudillo espagnol Franco. Puis, en juillet 2006, c'est au tour du général Belbachir, qui dirige le renseignement militaire, d'être mis en retraite d'office à la suite d'une étrange affaire liée à un groupe terroriste nommé Ansar al-Mahdi.

Enfin, en septembre 2006, le Palais fait un sort au général Hamidou Laanigri, qui avait déjà dû quitter la DST après les attentats de Casablanca de 2003 et qui occupait depuis lors

1. « Mohammed VI poursuit son ménage militaire », *Bakchich*, 6 mars 2007.

détenue par le roi fascinait ces personnages. Même affaiblie et mal gérée, l'ONA demeurait une force tentaculaire. Mais, pour eux, gagner la confiance absolue du roi impliquait de lui laisser entrevoir un danger qu'eux seuls avaient identifié et qu'ils s'employaient à combattre.

Fabriquer de toutes pièces un complot est souvent le meilleur moyen de cacher celui qu'on est en train de tramer. En 2003, Mohammed VI entendit le fidèle Mounir Majidi, son secrétaire particulier, lui livrer une information stupéfiante : la France mettait à profit le début de son règne pour développer un vaste complot dont l'objectif était tout simplement la prise de contrôle de l'économie marocaine. Et notamment de l'ONA. La prétendue information était sans fondement, mais elle fut prise au sérieux par Mohammed VI. La vérité pénètre rarement dans ce monde clos, feutré et volontiers paranoïaque qu'est le Palais royal, et il suffit souvent aux manipulateurs de présenter leurs arguments avec habileté pour parvenir à leurs fins.

D'autant que, dans cet univers où les intrigues se nouent et se déjouent quotidiennement, les preuves écrites existent rarement et les mots sont susceptibles d'assener un coup mortel. Le roi fut ainsi informé que les Français avaient même déjà choisi leur homme pour l'installer à la tête de l'ONA quand ils auraient gagné la partie. Un fantoche, qui serait totalement à leur service. Quand son nom fut prononcé, le roi resta stupéfait : Hassan Bernoussi, l'un des plus fidèles de ses proches, dévoué corps et âme à sa personne depuis qu'il était prince héritier.

Les courtisans-comploteurs expliquèrent au roi qu'ils étaient les premiers peïnés à devoir lui apprendre la triste félonie. En fait, dans la mise en œuvre de leur stratégie de montée en puissance, Bernoussi, trop proche du roi, les gênait. Il fut donc exclu du premier cercle royal, mais dans son incroyable perversité le

leur idée de créer des « champions nationaux », projet qui n'était que la reprise du vieux discours tenu par leurs prédécesseurs à la tête de l'ONA, ces hommes chargés de la gestion de la fortune du roi. Un discours au nationalisme désormais ombrageux, qui servirait uniquement à masquer l'ampleur de la prédation.

À partir de 2003, une fois l'ennemi clairement désigné et le roi placé sous influence, les deux hommes passent à l'offensive. Leur objectif est d'imposer aux groupes français un nouveau rapport de force reposant sur un principe incontestable : désormais, nous sommes les patrons. Entre 1999 et 2002, on l'a dit, le patron de l'ONA, Mourad Cherif, avait pris l'initiative de signer des partenariats avec plusieurs grands groupes français, notamment Axa et Auchan. Quand il avait été évincé en 2002, sa disgrâce reposait déjà, pour une large part, sur l'argumentation avancée par Majidi et Bouhemou : il avait tout donné aux Français...

L'argument n'était d'ailleurs pas totalement fallacieux. Cherif professait une admiration sans bornes pour le capitalisme à la française, côtoyait de nombreux grands patrons de l'Hexagone. Il avait ouvert toutes grandes les portes de l'ONA à plusieurs groupes, avait-il dit à ses collaborateurs, pour « bénéficier de leur expertise et de leur savoir-faire ».

Ainsi, l'accord signé avec Auchan prévoyait au départ une répartition du capital 50-50, ce qui avait déplu en haut lieu. On lui avait substitué alors un partage 51-49 en faveur de l'ONA, mais Cherif avait expliqué aux dirigeants d'Auchan, à en croire l'un de ses proches, qu'il s'agissait d'une pure formalité et que les deux groupes exerceraient un contrôle conjoint¹. Un faux pas que Majidi saurait transformer en faute.

1. Fédoua Tounassi, *Le Journal hebdomadaire*, février 2007.

la valorisation officielle du groupe. Pour accroître la pression sur Axa, les Marocains déclenchent un contrôle fiscal à son encontre.

Jean-René Fourtou, l'ancien président de Vivendi, qui réside fréquemment au Maroc, va alors jouer les conciliateurs entre les deux camps... qui ont beaucoup à se reprocher. Les pactes d'actionnaires signés par Mourad Chérif étaient tous favorables aux intérêts des groupes français et, dans le cas d'Axa, c'étaient ces responsables français qui dirigeaient dans les faits le nouvel ensemble, où l'ONA ne possédait que 49 %.

Dans ce contexte qui leur était défavorable, les hommes du Palais prirent une décision radicale : développer la société Wafa Assurances, un concurrent direct d'Axa Maroc, sur laquelle ils avaient mis la main lors de la fusion entre la BCM (Banque commerciale du Maroc, propriété de l'ONA) et Wafa Bank (dont Wafa Assurances était la filiale). Un responsable d'Axa avait confié à l'époque : « L'ONA nous a poignardés dans le dos. » En 2007, finalement, l'ONA quitta Axa Maroc, contraignant le groupe français à racheter la totalité des parts royales.

« Ils sont d'une arrogance confondante »

En 2006, Majidi engage l'épreuve de force avec Auchan. Le géant français de la grande distribution possède une importante participation dans la chaîne de supermarchés Acima et d'hypermarchés Marjane, deux fleurons du holding royal. L'ONA fait voter à la majorité simple, et contre l'avis de son partenaire français, une résolution prévoyant le passage du nombre de membres de l'ONA au sein du directoire de Marjane et d'Acima de un à deux¹. Une décision qui marginalise Auchan

1. *Ibid.*

de la grande distribution connaît des taux de croissance qui permettent d'engranger des bénéfices considérables. Jusqu'alors, l'approvisionnement des grandes surfaces prévoyait que l'on passe par la centrale d'achats d'Auchan. Désormais, ce sont les filiales de l'ONA qui alimentent les magasins Marjane et Acima. Un fonctionnement en circuit fermé qui réduit les coûts et accroît les profits. Selon l'ONA, la filière distribution représente 25 % de son chiffre d'affaires, véritable machine à cash, et rapporte plus de 7 milliards de dirhams¹.

Partager cette manne avec un groupe étranger est devenu impensable. Sans compter que le potentiel de développement de la grande distribution est colossal : il ne représentait, en 2006, que 8 % des achats alimentaires au Maroc, évalués entre 140 et 150 milliards de dirhams².

Le départ d'Auchan permet également au roi et à ses deux exécutants d'imposer, bien à l'abri des regards, les nouvelles règles du jeu. Celles-ci ont peu à voir avec celles qui prévalent dans l'économie de marché. Un homme qui a été témoin de ces agissements décrit « cette chaîne où, insidieusement, le gouvernement devient le relais d'ordre du Palais et accepte d'octroyer quasi gratuitement au groupe d'hypermarchés Marjane appartenant au roi des terrains publics à travers le pays³ ». En épilogue de ce bras de fer avec les groupes hexagonaux, un responsable marocain de l'ONA lancera en forme de boutade : « Quand il y en a pour deux, il y en aura encore plus pour un. »

Désormais, si les Français veulent travailler au Maroc, il leur faut se plier à ces nouvelles règles instaurées par Mounir Majidi

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, novembre 2011.

Le roi n'écoute pas Chirac

Le président français redoutait que ces tensions ne pèsent durablement sur les relations entre les deux pays. Il savait déjà que Mohammed VI ne l'écoutait que d'une oreille distraite, et souvent agacée. Il s'adressa alors à la sœur préférée du roi, Lalla Meryem, pour lui demander d'intervenir et de faire entendre raison à son frère.

Elle ne fut pas plus entendue. Le roi voulait accroître ses bénéfiques, et surtout ne plus avoir à les partager avec des groupes français. Son intention était de se tourner vers d'autres partenaires, beaucoup moins à cheval sur le respect des protocoles d'accord et l'application des normes internationales. Des partenaires ayant, dans la gestion des affaires, la même approche que lui : les princes des Émirats, pour qui une « caution royale » suffit à sceller une affaire.

Le banquier Khalid Oudghiri, qui fut considéré comme un virtuose de la finance marocaine lorsqu'il créa la banque la plus puissante du pays (elle appartient au roi), Attijariwafabank, avant d'être la victime des intrigues du Palais, résume ainsi la nouvelle donne : « Mounir Majidi et Hassan Bouhemou dégagent des bénéfiques records et se prennent pour des hommes d'affaires. Mais quel est le rapport avec l'économie réelle quand tout cela est guidé par l'arbitraire royal ? Aussitôt que quelqu'un s'exprime au nom de la volonté royale, personne ne peut s'y opposer¹. »

Le fait du prince est constitutif de la réalité du pays, et il est étonnant qu'un groupe comme Auchan ait pu croire sérieusement qu'il bénéficierait d'un jugement équitable quand les

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, novembre 2011.

palais. Puis les événements s'accéléchèrent. Après avoir évincé Mourad Chérif, le patron de l'ONA trop peu docile, Majidi et Bouhemou virent en Hokimi le successeur idéal. Sa candidature fut présentée au roi, qui l'accepta sans jamais l'avoir rencontré.

L'objectif était désormais de présenter le holding royal comme un groupe moderne, transparent, respectant toutes les normes internationales et doté de nombreux partenaires étrangers de prestige. Une véritable stratégie de communication qu'Hokimi était hélas bien le dernier à pouvoir assumer de façon satisfaisante.

Homme sérieux mais dépourvu de présence, ses prestations télévisées se révélèrent médiocres. Au point de plonger le roi dans une violente colère. Un appel sur le portable de Mounir Majidi et, quinze minutes plus tard, celui-ci se retrouvait au palais, plongé dans la pénombre, essuyant les insultes de Mohammed VI qui acheva en lançant : « Vire-le ! »

Cette décision plongea Majidi et Bouhemou dans un profond désarroi. Ils n'avaient jamais envisagé de plan B, de candidat de rechange à Hokimi. Le poste était pourtant vital, et ils redoutaient les intrigues qui ne manqueraient pas de se nouer au sein de la Cour, où ils n'ignoraient pas qu'ils s'étaient fait de nombreux ennemis. Or il suffisait que le nom d'un candidat fût présenté avec suffisamment de conviction à l'oreille du roi pour que celui-ci tranche en faveur d'un homme sur lequel ils n'auraient aucun contrôle.

C'est ainsi que leur pire cauchemar allait devenir réalité. Le nouveau promu se nommait Saâd Bendidi, et il était jusqu'alors le patron du second opérateur téléphonique du royaume, Méditel, après avoir été le vice-président de Finance.com, qui appartient au milliardaire marocain Othman Benjelloun.

Bendidi fut donc sacrifié sur l'autel de l'efficacité, mais ce n'était à l'évidence qu'un prétexte.

Aussitôt en fonction, le président de l'ONA, quel qu'il fût, n'était plus qu'un pion aux pouvoirs rognés. Car Majidi et Bouhemou accentuaient constamment l'emprise royale sur l'économie du pays. Jusqu'à l'asphyxie. Dès 2002, par un tour de passe-passe financier que lui avait soufflé le discret Hokimi, futur évincé de l'ONA, Majidi avait en outre verrouillé le contrôle exercé par le holding royal Siger.

En 2003, les deux « architectes » royaux annoncèrent en effet une initiative surprenante. La SNI, holding détenant des participations royales, devint malgré sa taille plus modeste la holding mère de l'ONA, tout en restant elle-même contrôlée à hauteur de 60 % par le cœur du pouvoir financier du roi, Siger. Un échafaudage qui défiait les lois de la gravitation économique. Et pour cause : les 13 % que la famille royale détenait dans l'ONA se transformaient ipso facto en plus de 60 % sous l'effet de la magie des montages financiers, sans injection de nouveaux fonds. Désendettement et autonomie des filiales furent les arguments avancés pour justifier cette opération.

Il ne s'agissait plus seulement d'osmose entre monarchie et affaires, mais de la naissance d'un phénomène politiquement nouveau : le roi détenait désormais un pouvoir absolu, d'ordre divin, politique... et affairiste.

Aucun projet sans l'accord du roi

Le nouvel ensemble fut placé sous la direction d'Hassan Bouhemou, et le directeur de l'ONA, Bassim Jaï Hokimi,

Cet organisme est en outre le plus gros investisseur institutionnel du pays. À sa tête, le secrétaire particulier du roi a nommé un ami et camarade d'étude d'Hassan Bouhemou, Anass Alami. Un personnage offrant toutes les garanties de bonne conduite. Aucun projet ne peut être entrepris sans l'accord du roi.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI, la CDG a souvent été mise à contribution dans le financement des projets royaux. Notamment quand des conseillers avisés ont suggéré au roi d'investir dans le Club Med afin, disaient-ils, qu'il devienne un acteur important dans le secteur du tourisme. L'opération s'est soldée pour la CDG par des pertes de plusieurs dizaines de millions d'euros, ce qui n'a pas empêché qu'on la réédite avec le géant allemand TUI. Pour un résultat tout aussi catastrophique.

Au service du Palais, la CDG échappe donc à tout contrôle du gouvernement. Ce sont pourtant des fonds publics qui sont mobilisés et dilapidés. En 2010, on estimait que les dépôts des épargnants atteignaient 56,7 milliards de dirhams.

La CDG est de plus en plus souvent associée aux grands projets développés par SNI-ONA, le holding royal d'après la réforme de 2003. Ce qui représente un double avantage. D'abord, elle constitue une source de financement fort appréciable, et ensuite, sa participation permet aux hommes du Palais d'avancer masqués en prétendant de manière fallacieuse qu'à travers elle c'est « l'État impartial » qui agit.

Devancer les désirs du roi et lui donner satisfaction avant même qu'il les ait formulés permet d'apprécier le savoir-faire, la virtuosité d'un courtisan. Lui épargner toute contrariété est tout aussi important. C'est pourquoi il est capital que l'ONA, cette pieuvre royale, soit irriguée financièrement avec soin. Récemment, toutes les banques marocaines accordaient

recruter une « dream team », une équipe d'hommes compétents qu'il placerait à la tête des filiales les plus importantes et dont il superviserait la gestion. À tous les presentis, il tient les mêmes propos : « Le roi m'a nommé pour faire tourner la machine, tout contrôler et maximiser les profits. » Bref, il fixe d'emblée les règles du jeu : « Je suis le patron et j'ai la confiance du roi. » Le pouvoir financier et politique marocain a depuis toujours l'habitude de graviter et de plier devant les ordres émanant des conseillers investis de l'autorité royale.

Pourtant, le choix opéré par Oudghiri va se révéler peu judicieux. Le banquier, alors âgé de 44 ans, conscient de sa valeur et formé, comme il se plaît à le dire, à « l'école de la République », méconnaît totalement les codes et les mœurs du Makhzen, et encore plus ceux de la Cour. L'homme est certes loin d'être un naïf, mais il ne sait pas encore qu'il avance en terrain miné.

L'encre de son contrat est à peine séchée que Mounir Majidi lui demande de venir à Marrakech pour rencontrer le souverain. Il attendra en vain. Majidi lui téléphone, embarrassé : « Désolé, Sa Majesté n'a pas eu le temps. » Le roi est un homme solitaire, versatile, qui n'aime au fond que la compagnie de ses anciens amis du Collège royal devenus ses conseillers, sans compter celle de quelques personnalités aux trajectoires plus ou moins improbables. Ce premier cercle, qui gravite autour de lui, constitue une forme d'écran, de cocon, le protégeant de la réalité. Au-delà, le monde ne semble présenter pour lui que peu d'intérêt. Et Oudghiri appartient à ce monde-là.

Il dégagera des profits records à la tête de la banque royale, mais jamais il ne sera reçu par le souverain. Il est vrai que le filtre constitué par le premier cercle fonctionne dans les deux sens : il protège le roi, mais permet également aux proches

tant elles montrent à quel point la vie des affaires est ponctuée de ces interventions.

Saâd Kettani, qui a donc négocié de façon fort satisfaisante pour le roi la vente de l'établissement familial, sera bientôt nommé, avec une dotation budgétaire conséquente, président délégué du comité national chargé de plaider la candidature du Maroc pour la Coupe du monde de football 2010. Et peu importe que le pays ne possède ni les infrastructures routières ni les stades permettant d'accueillir une telle compétition : le roi a été convaincu par son entourage que son royaume avait toutes ses chances.

Les voyages luxueux des délégations marocaines, prétextes à défendre la candidature de leur pays, s'achèveront sur un fiasco humiliant. Peu importe. Kettani rebondira en devenant haut commissaire chargé d'organiser les festivités pour les 1 200 ans de la ville de Fès, avec, cette fois encore, un budget important à la clé.

Il sillonne donc le monde, distribue sans compter des liasses de billets à son entourage. Très à l'aise avec les fonds publics, il lui arrivera même de perdre une petite mallette contenant des milliers d'euros. Il ne fera aucun effort pour la retrouver, déclarant, amusé : « *Lhbar ou Ibaroud man dar Makhzen.* » Ce qui peut se traduire par : « C'est aux frais de la princesse. »

Les caprices de Saâd Kettani sont en réalité la réplique de ceux du roi. À la tête du Comité d'organisation des 1 200 ans de Fès, il remplace bientôt Ahmed Benseddik, victime innocente de la colère royale. Ce centralien était directeur général d'une des filiales de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), chargée de la société thermo-médicale de Moulay Yacoub. Son destin a basculé le jour où le roi est venu visiter cette station thermale située à proximité de Fès. À l'issue de la visite du souverain, il

croit réhabilité et voyage pour promouvoir son projet. Décidément, pense-t-il, l'apanage d'un grand souverain est de savoir témoigner de sa bienveillance après avoir fait preuve d'arbitraire.

Ahmed Benseddik-le-candide ignore ce qui se trame en coulisses. Mounir Majidi, le secrétaire particulier du souverain, qui s'efforce d'être informé de toutes les nominations, a découvert que Benseddik n'est autre que cet exilé de l'intérieur remis en selle par accident. Il en informe le roi, et le sort de Benseddik est aussitôt scellé. C'est ainsi que Saâd Kettani, qui n'a plus de poste depuis le fiasco du Mondial de football, va avantageusement le remplacer.

Pour Benseddik, brutalement évincé, c'est l'effondrement. Il multiplie les lettres au Palais, mais ne recevra jamais aucune réponse ; il frappe à des portes qui ne s'ouvriront plus. Il n'a plus ni argent ni amis, et sombre dans la dépression. Mais, au cours de sa longue quête pour obtenir justice, il recueillera quelques confidences qui illustrent le silence et l'arbitraire qui entourent l'octroi des privilèges et les mécanismes de corruption.

Ainsi, Abdeslam Abouddrar, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption, lui avouera que le cabinet royal lui avait demandé de ne pas ouvrir le dossier de la station thermale de Moulay Yacoub. Il recevra également la confiance de Brahim Frej, l'ancien chambellan d'Hassan II, toujours en poste auprès de Mohammed VI, qui lui apprendra que la nomination de Kettani, pour le remplacer, découlait de la « docilité dont il avait fait preuve lors de la vente de Wafabank au holding royal ».

Quoi qu'il en soit, Benseddik, désespéré, va accomplir un geste qu'aucun Marocain avant lui n'avait osé : dans une lettre adressée au roi, en juillet 2011¹, il lui fait part de sa douleur

1. « Ahmed Benseddik à Mohammed VI : j'ai décidé de rompre toute relation d'allégeance vis-à-vis de vous », www.lakome.com, 26 juillet 2011.

du Sud, en Tunisie, et je négocie avec le Crédit agricole pour racheter ses filiales sur le continent africain.»

Le succès d'Oudghiri n'aura pas fait que des heureux. Au nom du principe: «Toute tête qui dépasse est condamnée à être coupée un jour», Majidi et Bouhemou attendent leur heure, laissent le banquier installer son Meccano. La nouvelle entité issue de la fusion se nomme Attijariwafabank, on l'a dit. Ce géant financier, qui va devenir la véritable tour de contrôle de l'économie marocaine, joue, au cœur du dispositif économique royal, le rôle d'une formidable pompe destinée à permettre au système de disposer de liquidités accrues.

Toute prétention à observer d'un peu trop près les détails de cette fusion et ses conséquences est interdite. Abdeslam Abouddrar, à la tête de l'Instance centrale de lutte contre la corruption, nous confiera pourtant: «Cette opération relève de l'économie de la prédation, avec de gros conflits à la clé.» Seul problème: les propos d'Abouddrar n'ont aucune portée. Il se trouve à la tête d'une de ces nombreuses coquilles vides, dépourvues de tout pouvoir, créées par Mohammed VI pour donner l'illusion du changement. C'est également le cas du Conseil de la concurrence, chargé de se prononcer sur les pratiques anticoncurrentielles, mais qui ne se réunit pratiquement jamais en raison des querelles intestines qui le traversent.

Attijariwafabank est devenue de loin la plus profitable de toutes les filiales de l'ONA. En 2005, la banque dégage un bénéfice de 1 milliard de dirhams, de 2 milliards l'année suivante. Parallèlement, Khalid Oudghiri gagne en confiance et commet une première imprudence, selon les codes en vigueur de la Cour. Il critique la stratégie d'affrontement à l'égard des groupes français développée par Mounir Majidi et Hassan Bouhemou. Bien introduit parmi les dirigeants du monde des

expliqué peu auparavant à Mohammed VI que la bonne santé de la banque permettait désormais de changer sans risque son responsable. La veille du conseil d'administration, Oudghiri reçoit un appel de Bouhemou l'informant que l'on a modifié l'organisation de la banque en créant un conseil de surveillance dont il deviendra le président. Une fonction purement honorifique qui doit permettre... sa mise à l'écart. Oudghiri confie : « Je n'étais pas dupe, mais je lui ai répondu : "Très bien. Je l'annoncerai moi-même au Conseil." » Le lendemain, je présente le bilan de fusion réussie, le projet de développement à l'international et celui de l'octroi d'une licence bancaire en France. Au terme de mon exposé, j'annonce : "J'ai décidé de prendre du recul." »

En fait, Oudghiri sait que la création du nouveau poste exige une modification des statuts de la banque, qui passe par la convocation d'une assemblée générale. Il temporise, fait traîner les choses, et au bout de trois mois ses adversaires abandonnent leur exigence. « Mais, précise-t-il, je savais que c'était la fin. J'échappais complètement à leur contrôle. » Il se sait condamné mais, en apparence, Majidi, Bouhemou et lui-même tiennent le même discours sur la nécessité de créer, dans le domaine économique et financier, des « champions nationaux » adaptés à la compétition mondiale.

En réalité, les mêmes mots sont au service de deux visions totalement antagonistes. Oudghiri envisage une réorganisation complexe qui, tout en favorisant l'émergence de pôles de croissance, s'accompagnerait du retrait du roi et de sa famille du sein de l'économie de son pays. Notamment pour éviter la confusion des genres et les tensions politiques, estime-t-il. Pour Majidi, au contraire, la défense des champions nationaux est un slogan qui doit permettre de dissimuler à l'opinion la prise de contrôle économique et financière du pays par le roi.

une situation de quasi-monopole absolu, sans être soumises à la moindre concurrence. Et si l'on décide, à l'occasion, de s'allier avec des partenaires étrangers, tel Sonasid avec Arcelor Mittal, c'est pour bénéficier de leur savoir-faire et de leur expertise. Bref, le pouvoir du roi dans le champ économique et financier s'efforce d'être aussi absolutiste que dans le domaine politique. Le souverain marocain doit toujours être en situation d'étendre le champ de ses conquêtes, mais il ne doit rien avoir à partager. Exactement comme les droits et privilèges innombrables qui s'attachent à sa fonction et qui sont aussi étendus que ses devoirs sont flous et imprécis.

Au premier trimestre 2007, les bénéfices d'Attijariwafabank excédaient déjà les 700 millions de dirhams. Un record qui ne sera pourtant d'aucune aide à Khalid Oudghiri. En mai 2007, il est écarté de la présidence de la banque. Une nouvelle qu'il accueille sans surprise, tant il savait que ses jours étaient comptés. « Nous ne nous entendons plus, alors quittons-nous », lui aurait dit Majidi. Mais cette décision s'accompagne d'un geste inhabituel : il octroie à Oudghiri une indemnité de départ de 2,3 millions d'euros, dont le montant est réparti entre trois banques françaises. Probablement pour que la transaction reste ignorée au Maroc.

Il est aisé de comprendre pourquoi. Travailler pour le roi signifie que l'on court le risque, à tout instant, d'être révoqué. Mais jamais vous ne serez licencié avec indemnités. L'objectif est clair : il ne s'agit pas seulement d'un châtiment économique, mais d'une mécanique savamment élaborée pour distiller l'humiliation. Vos amis s'éloignent, votre famille est montrée du doigt, votre autorité et votre prestige se sont évanouis. Les mois passant, vous êtes prêt à subir toutes les humiliations pour ne plus avoir à subir celles qui vous sont

Peu après son entrée en fonction à la tête de la banque saoudienne, Oudghiri fait l'objet d'une plainte, déposée le 1^{er} août 2008, pour corruption. La procédure survient quatre années après les faits présumés, et deux ans après qu'il eut quitté le Maroc. Elle émane d'un homme d'affaires, Abdelkrim Boufettas, dont l'un des oncles, ancien ministre, dirige le golf de Dar Essalam, à proximité d'une des résidences du roi.

Une affaire bien étrange, où aucun des protagonistes ne va jouer le rôle qu'on souhaiterait lui voir tenir. La plainte est transmise le jour même de sa déposition au parquet, et une requête est déposée le 5 août exactement. Une rapidité stupéfiante pour une plainte dénuée de preuves et déposée quatre ans après les faits.

Lorsqu'il avait pris la direction d'Attijariwafabank, Oudghiri avait été informé du dossier précontentieux de Boufettas, qui devait 175 millions de dirhams (17,5 millions d'euros) à la banque et n'avait toujours pas remboursé. Il disposait d'un terrain à Marrakech, donné en garantie, et une procédure de vente aux enchères, par la banque, était déjà en cours. Boufettas négocia alors le report de la vente du terrain prévue pour le 16 mars 2004. En échange, il s'engagea à payer immédiatement 45 millions de dirhams (4,5 millions d'euros) à l'établissement bancaire. Oudghiri accepta d'accorder un délai pour le règlement du solde, à défaut de quoi le terrain serait bel et bien vendu par la banque. L'opération se déroula sans encombre. La veille du jour où devait avoir lieu la vente aux enchères, le responsable du contentieux à la banque rencontra le notaire de Boufettas. Maître Hajri signa avec lui un protocole au terme duquel le notaire s'engageait à remettre les 45 millions de dirhams prévus, en échange du report des enchères. Nous étions en mai 2004, et le différend semblait réglé. D'ailleurs, le dossier fut considéré comme clos en 2005 par la banque.

La stratégie du garrot

Dans cette affaire cousue de fil blanc, l'instruction ne reposait pas sur un examen rigoureux des faits mais sur la nécessité pour la justice de l'instruire à charge. Comme l'avait confié Boufettass, « l'affaire [était] suivie au Palais »... Et il disposait, pour la traiter, d'un serviteur zélé en la personne du juge Jamal Serhane.

La réputation de ce magistrat est connue à travers tout le Maroc. Le Palais lui confie la plupart des affaires délicates, et son zèle le conduit souvent à troquer ses habits de juge contre ceux de procureur. Ainsi, lorsque le juge français Patrick Ramaël, travaillant sur de nouveaux éléments dans l'affaire Ben Barka, lui demanda de bien vouloir l'autoriser à auditionner le tout-puissant patron de la gendarmerie, le général Hosni Benslimane, l'un des piliers du régime, le magistrat répondit qu'il ne connaissait pas son adresse... Le juge Serhane est l'homme des équations simples : un homme = un dossier = un coupable.

En novembre 2008, le notaire et Oudghiri sont mis en examen sans en connaître les motifs. Tous les responsables de la banque, notamment l'actuel P-DG, susceptibles d'apporter un éclairage favorable aux accusés sur la réalité des transactions ont été écartés comme témoins par le juge. Khalid Oudghiri n'a d'ailleurs jamais fait l'objet de la moindre convocation. Tout indique que le seul objectif du juge d'instruction est manifestement de parvenir à donner un semblant de cohérence à une affaire montée de toutes pièces.

Parallèlement, c'est une véritable stratégie du garrot qui est appliquée à l'encontre du banquier installé en Arabie Saoudite. Il reçoit des lettres anonymes, les mails de ses actionnaires sont inondés de textes diffamatoires.

Mohamed Teber, un ancien compagnon de lutte de Mehdi Ben Barka. « Je me suis renseigné, lui dit-il, j'ai pu voir votre dossier chez le confrère qui défend le notaire, il n'y a rien dedans. » Et d'ajouter : « Ils ont fait cela exprès, c'est une affaire politique, et une affaire politique ne se plaide pas mais se négocie. »

« Je me rappelle précisément, raconte aujourd'hui Oudghiri¹. L'audience devait s'ouvrir le mardi, et le dimanche précédent, mon avocat m'appelle :

– Je vous vois à Paris, mardi.

– Mais vous ne serez pas à l'audience ?

– Il y a du nouveau, c'est grave.

Il arrive et m'annonce :

– Vous allez être condamné à une lourde peine de prison pour complicité de corruption, en tant que complice du notaire. Il est inutile pour vous de rentrer.

Je suis abasourdi.

– Que peut-on faire ? »

Il développe alors une métaphore sur le combat inégal du loup et de l'agneau, tout ceci pour m'annoncer qu'il ne peut plus rien pour moi et qu'il se retire. L'ombre du Palais fait peur. Il a reçu un appel de Majidi, qui l'a averti : « Si vous défendez Oudghiri, vous êtes contre Sa Majesté². » »

Le juge rend son ordonnance en décembre 2009, mais il faudra attendre la publication du jugement, en juillet 2010, pour connaître l'ampleur des peines. Le notaire, condamné à dix ans de prison, est arrêté sur-le-champ pour « faux en écritures publiques et escroquerie ». Oudghiri, lui, est condamné par contumace à quinze ans de prison. Les deux accusés sont

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, novembre 2011.

2. *Ibid.*

LE ROI PRÉDATEUR

Celui du roi bien sûr, mais également celui que s'arrogent tous ces hommes qui prétendent parler en son nom. Selon la formule si souvent utilisée, « la justice a passé, mais il s'agit avant tout d'une justice reposant sur le bon vouloir féodal et absolutiste d'un souverain aux mœurs d'un autre âge ».

cossus des villas de Casablanca, on se repaît de cette anecdote : en 2008, Anas Sefrioui a encaissé plus de dividendes que le « king » ou le « boss », comme les *golden boys* marocains aiment à appeler le roi. Soit 263 millions de dirhams contre 244 millions pour le monarque ! La prudence reste toutefois de mise quant à la validité de ces chiffres. Il se murmure qu'Anas Sefrioui, aussi terne et insipide soit-il, serait un protégé du Palais avec qui certains membres de la famille royale seraient en affaires. Pire, qu'il aurait été choisi, en raison de sa docilité, pour porter les parts de certains hommes clés du Palais dans son groupe.

Quand « monsieur Tout-le-monde » est milliardaire

Le P-DG vit mal ce battage médiatique autour de sa personne, lui qui se plaît à répéter qu'il n'est qu'un « *aabdou rabih* (serviteur de Dieu) » et un « monsieur Tout-le-monde¹ ». Si sa vie, « c'est le travail », Si'Anas, comme l'appellent avec déférence ses obligés, ne rechigne pas à vivre comme un milliardaire. Entre jet privé et luxueuses berlines, l'homme est cependant à des années-lumière de la flamboyance tape-à-l'œil de certains grands patrons marocains. C'est d'ailleurs ce qui rassure chez lui. Jusqu'à son physique passe-partout teinté d'une bonhomie... toute relative : une moustache de papi et de légères rondeurs de bon père de famille. Seule une certaine raideur dans le port, renforcée par un costume-cravate sombre toujours tiré à quatre épingles, rappelle que monsieur appartient à l'élite du pays.

Anas Sefrioui a vu le jour en 1957 dans une famille de neuf

1. Saloua Mansouri, « Anas Sefrioui : La vérité, toute la vérité », *Challenge hebdo*, 12 juillet 2008.

rapidement une fortune. Il débute avec une petite entreprise créée en 1988, baptisée Douja Promotion Groupe Addoha. En toute discrétion, puisqu'il devra patienter jusqu'en 1994 pour récolter les premiers fruits de son pari. Cette année-là, Hassan II, alors au faite de sa puissance, décide, après avoir négligé le développement social de ses sujets pendant des décennies, de lancer le programme dit des deux cent mille logements sociaux. La population marocaine a explosé et les villes ploient sous le poids de l'exode rural qui grossit les bidonvilles. Un an plus tard, en 1995, Addoha inaugure son premier programme : deux mille trois cent soixante et onze logements à Aïn Sebaa, une banlieue industrielle et polluée de Casablanca où bon nombre de grandes entreprises marocaines ont leur siège social.

Anas Sefrioui a effectivement flairé le bon filon : le logement social devient un chantier prioritaire à partir du début du règne de Mohammed VI, qui en fera même un des moteurs de l'économie, avec les grands travaux d'infrastructure.

Ces constructions passent souvent par la signature, avec les pouvoirs publics, de conventions permettant aux promoteurs de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents et d'acquérir à petit prix du foncier. « Les logements sociaux feront la fortune initiale d'Anas Sefrioui. C'est un scandale quand on sait que ce programme national est censé servir la frange la plus pauvre de la population mais assurera au passage la fortune d'une poignée de promoteurs immobiliers », déplore cette journaliste qui a longtemps travaillé sur le cas Addoha¹. Les modestes et les pauvres sont une source inépuisable de profits. Au Maroc, la construction de logements sociaux, réalisés avec des matériaux souvent plus que médiocres, permet de dégager des marges bénéficiaires de 30 %...

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, octobre 2011.

Objectif: remplir en une journée toutes les formalités nécessaires à l'acquisition d'un logement, ce qui en temps normal prendrait plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Addoha entame alors une période faste où son offre rencontre l'immense appétit des Marocains pour le logement neuf.

Anas Sefrioui se frotte les mains et peut déclarer dans *Jeune Afrique* en 2006: « Nos bilans 2002-2005 affichent des résultats nets de l'ordre de 30 % du chiffre d'affaires. En 2005, nos bénéfices avoisinaient les 60 millions d'euros et nos fonds dépassaient les 150 millions d'euros¹. »

Le plus grand délit d'initié de l'histoire du Maroc?

En 2006, Addoha va connaître un tournant capital avec l'introduction en Bourse de 35 % de son capital. Quelques semaines plus tard, des cadres dirigeants du groupe reconnaîtront à demi-mot que c'est en réalité sous la pression de l'entourage royal qu'Addoha a ouvert son capital.

L'opération débute le 6 juillet 2006, avec la vente d'actions appartenant à Anas Sefrioui lui-même. Les prévisions financières sont au beau fixe, et l'introduction en Bourse est un succès. Quelques jours auparavant, l'hebdomadaire *TelQuel* avait annoncé que, « selon les premières estimations, la société [avait] été souscrite plus de quinze fois »! « C'est la première fois qu'une entreprise immobilière est cotée et ça inspire confiance », justifie-t-on dans les rangs des analystes financiers et des traders, en réalité très loin du compte. « Au final, l'offre publique de vente sera souscrite dix-huit fois. La hausse de l'action a été tellement vertigineuse que, conformément à la réglementation

1. *Ibid.*

800 dirhams (80 euros) l'action, en raison d'un « intérêt économiquement fondé¹ » pour le promoteur immobilier. Deuxième étape, on assiste à un premier emballement du marché. En cause? La sortie d'une note de recherche de la société de Bourse d'Attijariwafabank, qui valorise Addoha à 1 050 dirhams (105 euros). Comportement moutonnier des investisseurs et des petits actionnaires oblige, l'action atteint rapidement cette valeur jusqu'à être boostée de nouveau par une seconde note de la même filiale d'Attijariwafa, qui valorise le titre à 1 400 dirhams. Troublant, très troublant, quand on sait qu'Attijariwafabank appartient à l'ONA, l'un des holdings royaux...

Dès cet instant – l'action cote alors à 1 490 dirhams –, le groupe Addoha suspend toute communication officielle, notamment sur les acquisitions de terrains, car cette information permet toujours d'anticiper la valeur d'un groupe. La troisième étape, celle que certains ont pu qualifier de « braquage boursier », peut alors débiter. Elle se caractérise par une augmentation continue de l'action Addoha, entre rumeurs et spéculation². Le 10 novembre 2006, elle culmine à 2 014 dirhams et, ce même jour, les transactions autour du titre atteignent le niveau record de 1 milliard de dirhams (100 millions d'euros). Soit les deux tiers du chiffre d'affaires de la Bourse! Du jamais vu à Casablanca, qui s'explique par l'événement qui va se produire le lendemain.

Le 11 novembre 2006, en effet, Anas Sefrioui signe avec l'État, et en présence du souverain, une importante convention d'investissement de 11 milliards de dirhams (1,1 milliard

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

Rachid, serait derrière cette affaire... Une façon de détourner les regards qui se portent alors sur Mohammed VI ?

« Je n'ai pas l'information »

Aucune preuve formelle n'existe contre le souverain et, sans surprise non plus, l'identité des principaux nouveaux actionnaires du groupe n'est pas rendue publique. « À l'époque, j'ai remué ciel et terre pour essayer de le savoir, mais le secret était jalousement gardé », se rappelle ce journaliste¹.

Interrogé par un quotidien marocain réputé proche des autorités², quelques jours après la signature de la convention en présence de Mohammed VI, le directeur général du groupe Addoha, Nouredine El-Ayoubi, louvoie pour esquiver les questions gênantes : « Il y a eu effectivement beaucoup de rumeurs infondées sur l'arrivée de nouveaux investisseurs dans notre capital. [...] Nous n'avons pas de problèmes financiers, bien au contraire. Donc, l'entrée de nouveaux actionnaires dans notre capital est inopportune. »

Peu convaincant. Six ans plus tard, les noms des détenteurs du capital flottant en Bourse restent toujours un secret. « Je n'ai pas l'information », avoue Assia Warrak, la directrice de la communication de la Bourse de Casablanca. Un comble ! Sur un marché correctement régulé, ce qu'il convient d'appeler l'affaire Addoha aurait donné lieu à une enquête pour délit d'initié. Mais le Conseil déontologique des valeurs mobilières (CDVM), le gendarme de la Bourse, a préféré détourner les yeux.

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, octobre 2011.

2. *Ibid.*

tendues avec la monarchie... sans pour autant jamais franchir la ligne rouge.

Aujourd'hui Miloud Chaabi adopte un profil bas, laissant à son fils Omar le soin de refuser les interviews. Il a tout de même fait en sorte, fin 2006, qu'éclate le scandale du zoo de Témara sur lequel le groupe Addoha a mis la main en novembre 2006, en vertu de la fameuse convention d'investissement. Le directeur général du groupe, Noureddine El-Ayoubi, dans une interview accordée au quotidien *Aujourd'hui Le Maroc*¹, a d'ailleurs reconnu que ce terrain de cinquante-trois hectares a été « acheté 420 millions de dirhams, soit 820 dirhams le m². Il y a une ligne à haute tension qu'il faut enterrer, ce qui augmente le prix du m² à plus de 1 000 dirhams ». Un prix ridiculement bas : à l'époque, le m² valait aux alentours de 20 000 dirhams (2 000 euros)...

Lorsque, pour contrer Addoha, Miloud Chaabi a menacé de faire une offre d'achat du terrain au prix du marché, il a été souverainement ignoré par les autorités. Mais ce n'est pas le seul scandale qui entoure l'affaire du zoo : lors de la convention signée en présence du souverain alaouite, Addoha avait promis d'aménager un autre zoo. « L'État nous a engagé à réaliser un nouveau parc zoologique de cinquante hectares, suivant les standards internationaux les plus élevés. D'ailleurs, nous sommes d'ores et déjà en contact avec des experts mondiaux en la matière, pour ce projet qui sera situé à près de un kilomètre de l'actuel zoo », clamait le directeur général d'Addoha². En 2010, sous la pression de l'opinion publique qui attendait toujours son nouveau zoo, Anas Sefrioui a déboursé 420 millions de dirhams pour construire un établissement qui en

1. *Ibid.*

2. *Aujourd'hui Le Maroc, op. cit.*

Mais rendons à César ce qui appartient à César. Mohammed VI n'est pas l'instigateur du système de prédation royale, sans équivalent au Maghreb, si ce n'est en Tunisie, où le président Ben Ali et son épouse Leila Trabelsi avaient mis en coupe réglée, au bénéfice de leurs clans, des pans entiers de l'économie.

L'histoire en témoigne, c'est Hassan II qui a accouché de cette pieuvre royale qu'est devenu l'ONA. Néanmoins, hormis l'agriculture et les fermes royales qui lui tenaient à cœur, le vieux monarque ne gérait guère ses affaires de manière avisée. C'est ainsi qu'il confia, dans les années 1990, les rênes de ses entreprises agricoles, les fameux Domaines royaux, à son gendre, Khalid Benharbit, qui venait d'épouser sa fille, la princesse Lalla Hasna. Las, « monsieur gendre » était cardiologue de profession et ne connaissait rien aux campagnes. Il dirigea sans talent (mais non sans morgue) les Domaines pendant près d'une décennie.

Pour Hassan II, l'ONA, c'était d'abord le moyen d'asseoir une puissance politique qui, absolutisme monarchique oblige, s'exprimait jusque dans le champ économique. Il en va tout autrement de Mohammed VI. Dès son arrivée au pouvoir, aidé par son fidèle Mounir Majidi, le jeune roi se hâte de faire fructifier les affaires familiales qui doivent à tout prix dégager des bénéfices. Et gare aux concurrents qui oseront l'affronter sur le terrain économique. Une bataille sans merci leur sera livrée.

Une autre guerre, fratricide celle-là, agite le sérail entre 2006 et 2007. Elle oppose les deux hommes forts du Palais, le « sécuritaire » Fouad Ali El Himma, qui tire les ficelles du ministère de l'Intérieur, et le « financier » Mounir Majidi, qui gère les affaires royales. Un des épisodes de cette bataille s'est déroulé en 2006 avec, en toile de fond, la France.

sont alimentées par des prélèvements fiscaux et sociaux, des avances du Trésor ou encore des amendes administratives. Avec la hausse du prix des matières premières et la croissance de la population, les sommes déboursées par la Caisse enflent à vue d'œil : 20 milliards de dirhams (2 milliards d'euros) en 2007, plus de 36 milliards (3,6 milliards d'euros) en 2008, et 45 milliards de dirhams (4,5 milliards d'euros) en 2011. Peu importe que le budget de l'État en pâtisse, il y va de la paix sociale. Et puis Mohammed VI sait parfaitement que chaque accroissement du volume de subventions... gonfle un peu plus les bénéfices de ses entreprises.

Pourtant, des solutions alternatives à la Caisse de compensation seraient envisageables. Par exemple, pour Najib Akesbi, économiste et professeur de renom à l'institut agronomique et vétérinaire Hassan II, à Rabat, « l'État pourrait distribuer un revenu aux pauvres, une sorte de RMI ». Et d'expliquer : « On estime entre 4,5 et 5 millions le nombre de pauvres au Maroc. Quand on sait qu'un ménage rassemble en moyenne près de cinq personnes, un million de ménages sont donc concernés. Si l'État leur distribuait 1 000 dirhams par mois (100 euros), cela coûterait 12 milliards de dirhams par an (1,2 milliard d'euros). Beaucoup moins que les 45 milliards actuels. Même si l'on prend en compte un autre million de ménages, relevant de la classe moyenne "vulnérable" et qui recevrait donc également une compensation sous forme de revenu direct, on voit bien qu'il resterait encore une marge confortable par rapport à ce qui est dépensé aujourd'hui de manière injuste et inefficace. Au demeurant, c'est cela que l'on peut appeler le coût de la non-réforme de la Caisse de compensation¹. »

1. Entretien avec les auteurs, Rabat, septembre 2011.

et marque la volonté de l'État d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur tant au niveau agricole qu'au niveau industriel». En revanche, le ministre se gardera bien de souligner qu'avec ces quatre sociétés rachetées par la Cosumar, donc par l'ONA, le royaume se retrouve dans une situation inédite : une privatisation n'a-t-elle pas installé une entreprise appartenant au chef de l'État en situation de monopole ?

Grands amateurs de sucre, les Marocains en consomment, bon an mal an, environ un million de tonnes, produites pour moitié localement et pour moitié importées. Depuis 1996, l'État fixe la subvention publique à 2 000 dirhams la tonne raffinée, garantissant ainsi aux ménages les plus modestes qu'ils pourront continuer à sucrer leur thé à la menthe. Comme le rappellent les professeurs Najib Akesbi, Driss Benatya et Noureddine El-Aoufi dans un ouvrage consacré à l'agriculture marocaine et publié en 2008¹, « sous le contrôle de Cosumar, filiale du groupe ONA, l'industrie du sucre se compose de six sucreries de brut, sept sucreries de blanc et de deux raffineries » ; or les subventions sont directement versées aux unités de production et aux importateurs de sucre raffiné sur la base des quantités vendues. Autrement dit, à Cosumar exclusivement, en fonction de ce que l'entreprise déclare. « On voit très bien le problème que cette situation pose, poursuit l'économiste Najib Akesbi. À partir du moment où Cosumar a le monopole de tout le secteur du sucre – production, transformation et distribution –, c'est forcément cette entreprise qui cogère avec l'État la Caisse de compensation pour la partie consacrée au sucre. Tout se déroule dans une totale opacité entre ces deux acteurs avec, d'un côté, une puissante filiale d'un groupe royal, et, de

1. Najib Akesbi, Driss Benatya et Noureddine El-Aoufi, *L'Agriculture marocaine à l'épreuve de la libéralisation*, Rabat, Économie critique, 2008.

agricole¹. Autant dire qu'il s'agit de deniers publics utilisés à bon escient. Mais la Centrale laitière n'en a cure, préférant sauvegarder sa marge. Et la filiale de l'ONA, avec le soutien des autres opérateurs laitiers, de menacer de mettre un terme à ses importations de lait... au moment du ramadan. Impensable. Et ce qui devait arriver arriva : le gouvernement cède rapidement, prétextant l'arrivée du mois sacré pour abaisser de façon spectaculaire les droits de douane sur les importations de lait en poudre. D'un coup de baguette magique (maléfique serait plus approprié), ceux-ci chutent alors de 60 % à 35 % pour le lait en poudre, et de 102 % à... 2,5 % pour le lait UHT. Autrement dit, une quasi-exonération².

Les sociétés privées suspectées de vouloir porter ombrage aux entreprises royales sont encore plus mal traitées que le ministère des Finances. L'entreprise saoudienne Savola en a fait l'amère expérience. Son crime ? Avoir concurrencé, avec succès, les produits de la société Lesieur, propriété de l'ONA jusqu'en 2011. Installée au Maroc en 2004, Savola partait *a priori* avec de bons atouts en poche : il se murmurait que le Palais avait même donné sa bénédiction en vertu des bonnes relations fondées sur la solidarité monarchique entre le royaume du Maroc et celui des Al-Saoud.

Un an plus tard, en 2005, les résultats de Savola dépassaient les espérances de ses propriétaires grâce au succès de l'huile Afa, quand la filiale de l'ONA accusait de son côté une chute de sa part de marché de 10 %. Inacceptable !

Tous les moyens seront bons pour abattre le Saoudien, et personne ne peut imaginer que Mohammed VI ait été maintenu

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

passé un certain niveau d'énerverment, pour ne plus parvenir à se maîtriser. Il frappe alors facilement à coups de pied et de poing, quand il ne se saisit pas du premier objet lui tombant sous la main.

Ces crises ont été portées sur la place publique marocaine en 2009 par le *Journal hebdomadaire*, maintes fois censuré. « Le cercle rapproché du monarque subit ses foudres. Simples sautes d'humeur anecdotiques ? Mode de gouvernance où la peur cristallise l'autorité ? » s'interrogeait le magazine en une¹. Mais, en 2006, seules les gazettes étrangères se firent ouvertement l'écho d'une de ces colères royales. En juin de cette année-là, une séance de travail consacrée à l'ONA se tenait au palais de Rabat en présence du souverain. Mounir Majidi entamait un long exposé lorsque, sans crier gare, Mohammed VI se leva, se précipita vers son conseiller et renversa le malheureux à terre avant de le rouer de coups ! « Voilà où tu nous mènes, espèce d'incompétent, avec tes affaires véreuses² ! » hurla-t-il en substance.

Quelques semaines plus tard, ce fut au tour du conseiller Mohamed Moatassim, un juriste réputé alors en charge du dossier de l'autonomie du Sahara-Occidental, de faire les frais de la royale colère qui, cette fois, menaça de très mal finir, si l'on en croit le quotidien espagnol *El Mundo* dans son édition du 18 juillet 2006. On y apprend que, profondément humilié, Moatassim aurait tenté de se suicider en avalant des cachets et en se jetant dans sa piscine d'où son jardinier l'aurait sauvé *in extremis*. En cause, selon *El Mundo* : une véritable raclée administrée au palais de Rabat devant d'autres conseillers,

1. Taïeb Chadi et Hicham Houdaïfa, « Les colères du roi », *Le Journal hebdomadaire*, n° 372, du 22 au 28 novembre 2009.

2. Nicolas Beau et Catherine Graciet, *op. cit.*

les sociétés. Mais, après de nombreux débats et une levée de bouclier des coopératives, la décision fut finalement prise de ne taxer que les coopératives affichant un chiffre d'affaires supérieur au million de dirhams. Autant dire que cette loi était dirigée en particulier contre la Copag, qui remplissait haut la main cette condition.

Malgré ces tentatives, les produits Jaouda sont toujours distribués aujourd'hui et continuent de faire le bonheur de millions de Marocains. Mais de quel poids pèsent les membres de cette coopérative agricole face au premier paysan du royaume qu'est Mohammed VI? Une situation ô combien confortable que le souverain a héritée d'Hassan II, qui l'avait lui-même héritée de son père, Mohammed V. Et c'est sans gêne qu'en 1996 Hassan II pouvait déclarer au *Figaro*: « Oui, je suis un grand propriétaire, mais j'en ai le droit. Tout est enregistré au cadastre, j'ai hérité le tout de mon père, j'ai acheté des propriétés, je distribue des salaires, je participe à l'exportation de nos produits agricoles, j'ai des fermes expérimentales dans lesquelles je dépense moi-même mon propre argent. »

Domaines royaux: « Tout est confidentiel! »

Les terres de la monarchie marocaine sont concentrées au sein d'une structure privée jadis appelée les Domaines royaux et connue aujourd'hui sous le nom, plus anonyme, de Domaines agricoles. Et c'est là à peu près la seule chose que l'on sache officiellement sur cette mystérieuse entreprise. Même les étudiants censés rédiger un mémoire sur le sujet se voient répondre par la chargée de la communication comme par le responsable commercial qu'ici « tout est confidentiel »!

En 2008, une enquête approfondie de l'hebdomadaire

rural [qui] souffre le plus du déficit social, nous estimons que la mise à niveau globale de notre économie passe nécessairement par une stratégie efficace [du] développement rural, à même de permettre la transformation du secteur agricole traditionnel en une agriculture moderne et productive. »

Plus qu'à une « mise à niveau du pays », c'est avant tout à une mise à niveau de ses Domaines agricoles que le monarque procède. Le gendre d'Hassan II est limogé sans ménagement et remplacé par un proche de Mounir Majidi. « Toutes les décisions importantes du groupe sont prises ou doivent être validées par le secrétaire général du roi. Le P-DG, Bouâmar Bouâmar, s'occupe, lui, des affaires courantes du groupe. Chaque exploitation est gérée par un directeur qui rend compte au P-DG, qui rend compte à Majidi », écrivait le magazine *TelQuel* en 2008. Dans ces conditions, les Domaines agricoles sont fin prêts pour entamer leur mue. On ne peut hélas en dire autant des campagnes marocaines, où le niveau de vie des agriculteurs décollera nettement moins vite que le chiffre d'affaires des Domaines...

Une liberté d'expression sinistrée

Un autre corps de métier va traverser de graves difficultés, dans un tout autre secteur, celui de la liberté d'expression. Après une période de répit en 2005 et 2006 qui, sans doute, a été marquée par le reflux des « sécuritaires » au sein du Palais, la presse libre et indépendante (qui survit tant bien que mal financièrement) va être muselée sans ménagement.

L'année 2007, au cours de laquelle des élections législatives doivent avoir lieu, débute dans l'arbitraire. Le 15 janvier, le directeur de publication de l'hebdomadaire arabophone

LE ROI PRÉDATEUR

Dans le secret du cabinet royal, Mounir Majidi et son stratège Hassan Bouhemou, qui avaient anticipé cette panne, planchaient déjà sur l'étape suivante : mettre la main sur des secteurs d'avenir en faisant mine de combattre la corruption.

timité et son autorité. Et son successeur a parfaitement compris que le maintien de ce lien d'allégeance lui garantit l'impunité.

Pourtant, c'est une image étrangement dévalorisée qu'il offre aujourd'hui à la jeunesse de son pays. Pour une poignée de cyniques ambitieux, la voie la plus rapide vers la richesse et les privilèges consiste à graviter autour de l'orbite royale, mais pour l'immense majorité – un jeune Marocain sur deux est au chômage – les excès du Palais et de sa Cour suscitent colère et frustration.

Solliciter des pots-de-vin

Une corruption sans entraves et le quadrillage sécuritaire du pays initié sous Hassan II, pour distiller la peur, sont les véritables ciments qui ont permis jusqu'ici au système du Makhzen de durer. Mais l'ampleur des dérives le fragilise et semble même le condamner à terme. Est-ce pour repousser l'échéance que Mohammed VI a prononcé son discours du 10 octobre 2008, à l'occasion de la nouvelle année parlementaire?

Ce discours fut tout simplement consacré à l'« indispensable » lutte contre la corruption. « La bonne gouvernance, déclara ce jour-là le souverain, ne peut être circonscrite uniquement dans le champ juridico-institutionnel ou dans la sphère politique, car elle se déploie également et nécessairement dans l'aire économique [...]. La moralisation globale constitue à Nos yeux l'un des impératifs incontournables pour la consolidation de l'État de droit dans le domaine des affaires. Il est donc nécessaire de renforcer les mécanismes qui s'imposent pour assurer une concurrence ouverte et préserver la liberté du marché de toutes les formes de monopoles de fait et des pôles d'économie de rente, et aussi pour prévenir toutes les pratiques

de l'incroyable rapacité des proches de Mohammed VI et du monarque lui-même. « Ce phénomène sape sérieusement la bonne gouvernance que le gouvernement marocain s'efforce de promouvoir », jugeait-il.

Plus de corruption sous Mohammed VI que sous Hassan II

Ce tableau extrêmement sévère brossé par les diplomates américains se double d'un jugement de fond qui ôte toute crédibilité au discours anticorruption prononcé un an plus tôt par le roi. « Alors, écrivent-ils, que des pratiques de corruption existaient durant le règne d'Hassan II, elles sont devenues beaucoup plus institutionnalisées sous Mohammed VI. »

L'immobilier est la partie la plus visible de la prédation royale. Probablement parce que l'opinion marocaine n'ignore rien des marges bénéficiaires dépassant souvent les 30 % réalisées dans ce secteur, une garantie de profits colossaux pour les promoteurs et les membres du Palais autour desquels ils gravitent. Ce secteur offre également, plus en amont, des perspectives séduisantes. Un proche de ces opérations confie avec cynisme : « Ce qu'on ne peut pas faire avec le promoteur Addoha, on le fait avec CDG¹. »

Cette Caisse de dépôt et de gestion (CDG), contrôlée par le roi, possède en effet une filiale immobilière, la CGI (Compagnie générale immobilière), qui amorce en 2007 l'introduction en Bourse de 20 % de son capital. La période de souscription court du 23 au 27 juillet. Le petit porteur qui devient naïvement acquéreur ignore que le processus boursier

1. Entretien avec l'un des auteurs, Rabat, septembre 2011.

prête-nom et le porteur des parts d'un membre de la famille royale. Lors de l'introduction en Bourse de la CGI, les responsables d'Upline utilisèrent des fonds déposés par certains clients pour honorer les souscriptions de plusieurs entités domiciliées dans un paradis fiscal et appartenant à un Anglais¹. Ce dernier s'engageait à revendre les actions avec une plus-value dont le montant avait été fixé à l'avance. L'opération aurait rapporté jusqu'à 240 millions de dirhams (24 millions d'euros) à Upline, mais attira l'attention du CDVM, le gendarme du marché. Un organisme pourtant réputé pour son extrême tolérance face à ce type d'excès.

Upline fut néanmoins condamné à une amende de 10 millions de dirhams (1 million d'euros), ce qui provoqua, semble-t-il, la colère de ce parent du roi. Celui-ci redoutait sans doute d'être mis en cause, et décida de se désengager. De fait, une porte de sortie royale lui fut offerte avec le rachat d'Upline par une banque publique, la Banque centrale populaire (BCP). Au terme du protocole d'accord signé entre les deux parties, le groupe Upline fut valorisé à hauteur de 750 millions de dirhams, l'accord prévoyant que la première phase de rapprochement entre les deux établissements consisterait dans le rachat des 40 % appartenant au pseudo-actionnaire émirati possiblement porteur des actions du parent du roi².

Un rapport de l'OCDE, rendu public en juin 2011, à Rabat, en présence du ministre marocain des Affaires économiques, dresse un bilan sévère des défaillances du royaume en matière de gouvernance économique. Il insiste notamment sur la corruption et le manque de transparence, ainsi que sur les nom-

1. Samir Achehbar, « BCP-Upline. Un deal "royal" », *TelQuel*, n° 339, du 20 au 26 septembre 2008.

2. *Ibid.*

et qui semble se repaître de la domination sans partage qu'il exerce sur les autres membres de sa famille. Ainsi, sur une plage au nord du pays, lorsqu'un beau jour il croise le prince Moulay Hicham, auquel il ne parle plus depuis dix ans, il lui adresse un bras d'honneur. On dit aussi que le gouverneur de la Banque centrale du Maroc aurait entrepris toutes sortes de démarches pour que la sœur du roi, la princesse Lalla Meryem, puisse obtenir en France une couverture médicale. Le responsable de la Banque centrale l'aurait justifié par les difficultés, toutes relatives sans doute, que la princesse rencontrerait.

Pendant ce temps, le roi assouvit ses caprices. Il collectionne les voitures de luxe mais aussi les tableaux. C'est évidemment l'incontournable Mounir Majidi qui coordonne les achats auprès de toutes les grandes galeries du monde entier. L'homme chargé des acquisitions s'appelle Hassan Mansouri. Il est le protégé d'Hassan Bouhemou, et fut l'un des fondateurs d'Upline ainsi que du magazine d'opposition *Le Journal hebdomadaire*. Placé à la tête de Primarios, la société royale qui meuble et décore les palais royaux en les facturant à l'État marocain, il satisfait avec discrétion les goûts de son souverain.

Mohammed VI manifeste une curieuse attirance pour un peintre dont l'univers est pourtant aux antipodes du sien : Marc Chagall. Ses toiles au style naïf décrivent souvent, on le sait, la vie quotidienne dans les petites communautés juives de Russie, où il naquit à la fin du XIX^e siècle. Chagall exerce une véritable fascination sur le roi du Maroc.

La fortune privée du roi est entourée d'une telle opacité que toutes les supputations sont possibles. Dans les années 1990, l'opposant Moumen Diouri évaluait à 10 milliards de francs les sommes détenues dans une vingtaine de banques en Suisse, en France et aux États-Unis. En janvier 2000, juste après

L'homme a créé au Maroc un groupe textile qui exporte aujourd'hui 70 % de sa production vers l'Europe et 30 % aux États-Unis. Ce fils de mineur, qui a grandi à Béthune, est désormais à la tête de huit mille employés. Entre l'héritier du trône et l'entrepreneur qui a grandi à l'ombre des coronas, la connivence est aussi intense qu'inattendue. Peu de gens savent qu'il est un ami intime du roi, et les rares personnes informées en ignorent les raisons.

Invité aux soirées que Mohammed VI organise dans son palais, Ratib est également convié sur ses lieux de vacances. Durant l'été, le roi séjourne volontiers dans le Nord, près de Tétouan, où est amarrée la goélette avec voile à l'ancienne qu'il s'est offerte. Ratib a eu le privilège d'être reçu à bord par le roi, qui lui a fait visiter avec sa famille l'ensemble du navire, y compris sa chambre à coucher, un privilège si rare que Ratib a confié, émerveillé, à des proches : « Je suis le seul à l'avoir visitée. » Il a sans doute eu tort de s'en vanter, le roi l'aurait appris, et il serait désormais en disgrâce.

Autre personnage régulièrement présent dans les appartements royaux : Saïd Alj. Il connaît indirectement les coulisses du Palais. Son oncle était en effet le bouffon attitré d'Hassan II, après avoir été celui du roi Fahd d'Arabie Saoudite. Cet homme d'affaires discret a acquis la réputation du patron qui monte et raffle tout sur son chemin. À la tête de son holding Sanam, il contrôle un groupe agroalimentaire qui a acquis plusieurs sociétés de l'ONA.

Dernière opération en date : la Monégasque Maroc, une conserverie filiale à 100 % de l'ONA, acquisition qui lui a permis de devenir le leader mondial de la conserverie des anchois. Autre privilège accordé à Saïd Alj : l'octroi de très nombreux terrains à des prix défiant toute concurrence. Le groupe s'est plus récemment lancé dans l'immobilier, et il aurait cette fois

«Oui, j'en ai le droit!»

À l'instar de son père, c'est probablement le privilège des rois, Mohammed VI est donc un homme capricieux qui agit comme il lui plaît. Et une soirée avec Johnny Hallyday, ou en compagnie de telle ou telle vedette de la scène, est pour lui infiniment plus agréable qu'un tête-à-tête avec Jacques Chirac.

Le président français, si proche d'Hassan II, s'était mis en tête de devenir un père de substitution pour le nouveau roi. Première erreur psychologique. Les conseils de Jacques Chirac ennuyaient le plus souvent, agaçaient parfois Mohammed VI, et la différence de génération entre les deux hommes accentuait les malentendus. Pourtant Chirac manifestait envers le monarque, face à ses erreurs et à ses excès, une patience et une déférence méritoires, alors même que les groupes français implantés au Maroc étaient maltraités. Pas une fois il ne fit part de ces griefs au souverain, qui, en tout état de cause, semblait traiter le président de la République française comme il traitait les entreprises de l'Hexagone : avec la plus franche désinvolture.

Une anecdote l'illustre de façon étonnante, et témoigne d'une deuxième erreur psychologique commise par Chirac. Au cours d'une de leurs rencontres, il prodigua au souverain marocain des conseils de bonne gouvernance économique, et lâcha soudain : «Je connais un remarquable économiste qui pourrait, Majesté, vous donner d'excellents conseils. Il s'agit de Michel Camdessus, l'ancien directeur du Fonds monétaire international. Voulez-vous qu'il vienne vous voir?»

Le roi hocha mécaniquement la tête, moins sans doute en signe d'acquiescement que pour clore l'entrevue. Chirac contacta immédiatement Camdessus, qui fut dépêché à

Et, pour avoir précisément contesté certains détails de la décoration voulue par Mohammed VI, Robert Bergé, le directeur de la Mamounia, en poste depuis treize ans, fut prié en 2006 de faire ses valises. C'est dire si la mise en cause de Primarios dans la presse avait suscité la colère du roi. Comme chacun sait que la justice marocaine est en tout point exemplaire et indépendante, le procès se solda par des dommages et intérêts de 5,9 millions de dirhams infligés au journal. Une somme exorbitante, que la société éditrice en question est évidemment incapable de payer et qui pourrait bien la contraindre à fermer.

Quelques mots encore à propos de Marrakech. Les hôtels de cette ville, du moins ceux qu'il contrôle, sont une source de contrariété pour Mohammed VI. En plus de la malheureuse affaire de la Mamounia, le Royal Mansour, qui lui appartient, a récemment été balayé par un vent de panique. Le « roi des pauvres » avait lui-même conçu ce palace, où le prix des meilleurs riads peut atteindre 13 000 euros la nuit. Un lieu de rêve inaccessible à 99 % de la population mondiale. Les affaires du royaume ont pourtant été reléguées au second plan pendant sa construction et son aménagement, le roi consacrant toute son attention au moindre accessoire.

Le palace accueille les familles régnantes du Golfe, notamment saoudienne et émiratie. Un cadre de rêve parfaitement adapté à ces clients privilégiés. Jusqu'au jour où le scandale éclata et, pire encore, se répéta. Des princes stupéfaits découvrirent qu'ils avaient été délestés d'importantes sommes d'argent et de bijoux de grand prix, tous dérobés dans leurs appartements. Oui, un voleur sévissait au Royal Mansour, et il poussa l'audace jusqu'à récidiver. Dans l'hôtel du roi !

Les princes s'en plaignirent au souverain, qui, fou de rage, ordonna sur-le-champ une enquête. Pendant plusieurs semaines,

dossier¹, sur une chaîne d'ordres très simple. À coups de terrains cédés dans des conditions avantageuses par l'État, certaines mauvaises langues diraient plutôt volés à l'État, le groupe connaît une croissance qui prend également quelques libertés avec les principes de l'islam. Ses magasins vendent en effet de l'alcool, ce qui contrevient à la loi en vigueur dans le pays, et ces ventes de vins et spiritueux représenteraient environ le tiers du chiffre d'affaires des enseignes royales...

Généreuses avec le groupe appartenant au souverain, les autorités marocaines se montrent nettement plus pointilleuses avec ses concurrents. Carrefour a ainsi été exilé à Salé, une banlieue populaire de Rabat.

En mars 2010, Mohammed VI effectue une visite officielle au Gabon pour rencontrer son grand ami, le président Ali Bongo. Les liens entre les deux chefs d'État, étroits et amicaux, remontent au règne d'Hassan II. Omar Bongo, autre grand prédateur devant l'éternel, avait réussi l'exploit, après plus de quarante années passées au pouvoir, de laisser un eldorado pétrolier aussi peu peuplé que le Gabon dans un état de sous-développement incroyable. L'argent du pétrole, les multiples propriétés qu'il avait acquises à travers le monde n'empêchaient pas le dirigeant africain d'être littéralement fasciné par la posture royale d'Hassan II, le luxe et l'apparat dans lesquels évoluait le souverain marocain. Il séjournait fréquemment dans le royaume pour rencontrer ce roi qui, de son côté, semblait le traiter comme un cousin de province.

Libérés de la tutelle d'un père écrasant, les héritiers du trône marocain et de la petite république du Congo s'entendirent pour mener à bien ce qui les intéressait le plus : les affaires.

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, novembre 2011.

Officiellement, la mine a permis de désenclaver la région en créant un réseau de routes, d'électricité, d'eau, de télécommunications.

Officieusement, la réalité est beaucoup plus sombre. Pour extraire la poudre d'or, il faut des centaines de tonnes d'eau. Managem mobilise, pour y parvenir, de nombreux puits de plus de mille mètres de profondeur, réduisant considérablement, du même coup, la nappe d'eau disponible. Les conséquences sont dramatiques : le désert gagne du terrain. Dans l'indifférence générale, les habitants manifestent régulièrement devant les locaux de Managem et réclament de l'eau à boire, la sauvegarde de leur cheptel et de leur oasis¹. Étrangement, cette zone déshéritée n'a jamais eu droit à la moindre visite du roi.

La plupart de ces mines appartenaient autrefois à la SMI, la société publique privatisée en 1996. Bien entendu, Managem s'est porté acquéreur mais, coïncidence curieuse, la surexploitation de ces sites n'a commencé qu'au début des années 2000 avec l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI et de son équipe. Sur le site d'Imiter, près de Thingir, cette surexploitation outrageuse a provoqué, en septembre 2011, des manifestations. Les mineurs, en signe de protestation, ont fermé la vanne d'alimentation en eau de l'usine. Cette eau qui est littéralement confisquée aux habitants de la région. L'an dernier, Managem a présenté un chiffre d'affaires en hausse de 654 millions de dirhams.

« Appelez immédiatement les Bouygues ! »

La terre est, au Maroc, le symbole du pouvoir. Dans ce pays profondément agricole, elle est la valeur ultime, et c'est par

1. Forum internet intitulé « forum-souss.exprimetoi.net ».

de cet investissement. En vain. Le roi du Maroc n'a jamais été actionnaire du groupe de construction français, mais il est vrai qu'en tant que client privilégié il a pu compter sur le service après-vente des dirigeants du groupe de BTP.

Ainsi ce jour où Hassan II décida qu'il voulait intervenir à la télévision française. C'était à la fin des années 1990. Il se tenait debout dans l'un des salons du palais de Rabat, entouré de quelques conseillers aux allures empruntées et aux mines déférentes. Il se tourna soudain vers son conseiller en communication, André Azoulay, et l'apostropha sur un ton d'impatience :

- Où puis-je passer ?
- Vous pouvez, Majesté, intervenir à la fin du journal de France 2.
- Pendant combien de temps ?
- Environ quinze à vingt minutes.
- Et l'autre option ?
- C'est TF1, avec l'émission *7 sur 7*.
- Moue contrariée.
- Ah, c'est Sinclair ?
- Oui, Majesté.
- Et l'émission dure combien de temps ?
- Une heure !
- Je prends, appelez immédiatement les Bouygues¹.

Quinze jours plus tard, l'émission fut programmée en priorité, malgré les réticences d'Anne Sinclair, et Martin Bouygues, Patrick Lelay, Étienne Mougeotte débarquèrent d'un jet privé sur l'aéroport de Rabat pour assister à l'enregistrement de l'émission.

1. La scène s'est déroulée en 1993 en présence de l'un des auteurs (É. L.).

alors payées sur les fonds propres de l'entreprise. Un état des lieux explosif, tant financièrement que socialement. L'OCP est réputée pour son opacité. Une banque française, qui lui accorde pourtant depuis plusieurs années des crédits, n'a jamais pu avoir accès à ses comptes. « Une situation qui n'est guère orthodoxe », confie le banquier en question¹.

Mustapha Terrab commande alors une batterie d'audits à différents cabinets, au premier rang desquels le redouté cabinet américain Kroll, spécialisé dans l'intelligence économique. Résultat : quelques mois à peine après sa prise de fonctions, le P-DG limoge, en septembre 2006, plusieurs cadres dirigeants de l'OCP. Ils seraient mêlés à des délits tels que des faux et usages de faux, ou encore l'établissement de visas de marché antidaté². La situation est alors particulièrement alarmante du côté des filières étrangères, qui affichent des pertes records. De graves irrégularités y sont observées, comme la vente de phosphates à prix bradé à une société américaine dirigée par un ancien cadre commercial de l'OCP...

« Si ça se sait, le système saute ! »

Les enquêtes menées révèlent également que ces membres indéliçats du personnel ne seraient pas les seuls responsables de la gabegie financière qui s'est installée. Un proche, un très proche du roi, est également montré du doigt. Un énorme scandale se profile : « Si ça se sait, le système saute³ ! » confie, épouvanté, un proche collaborateur de Mustapha Terrab. En

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, janvier 2011.

2. Nicolas Beau et Catherine Graciet, *op. cit.*

3. Entretien avec l'un des auteurs, Casablanca, septembre 2011.

L'arène politique marocaine étant d'abord une affaire de courtisans, de nombreux politiciens en quête de privilèges rallient avec armes et bagages le PAM. Au Maroc, on qualifie ce phénomène préélectoral de « transhumance ». Mais, contre toute attente, Chakib Benmoussa refuse que le ministère de l'Intérieur valide les listes du PAM où ces « transhumants » se sont massivement inscrits. Il sera sèchement renvoyé le 4 janvier 2010, sans se voir proposer un autre poste.

« C'est un homme honnête qui n'a pas volé, lui. Alors les fins de mois ont fini par être difficiles, d'autant qu'il était quasiment en résidence surveillée. Il ne s'est pas plaint, mais c'était dur de ne pas travailler », glisse l'un de ses amis, l'ancien ministre fuyant les journalistes.

La punition, qui a toujours au Maroc valeur d'exemple, s'appliquera treize longs mois, jusqu'au 21 février 2011 exactement, date à laquelle Chakib Benmoussa sera nommé à la tête du Conseil économique et social, une fonction qu'il exerce toujours aujourd'hui avec discrétion. Un fâcheux contre-exemple dans un système régi par la servilité et l'avidité.

« Le roi ne parle pas, le roi ne communique pas »

Ces épisodes de la vie quotidienne à la Cour sous Mohammed VI montrent à quel point les conseillers du roi ont droit de vie ou de mort professionnelle sur le reste du Makhzen. Pour le journaliste Ali Anouzla, qui dirige avec talent le site web d'informations Lakome, c'est en partie l'effet du mode de gouvernance de Mohammed VI : « Le roi ne parle pas, le roi ne communique pas, et même de hauts responsables de l'administration ne le rencontrent pas. Tout passe par Fouad Ali El Himma, pour les affaires politiques, et par Mounir

« désinformation », à la suite d'un article qui traitait du patron des services secrets intérieurs marocains. Évidemment, personne n'est dupe.

Le pouvoir repose sur le verrouillage de trois secteurs

Bien qu'ils se détestent cordialement, les deux amis du roi sont contraints de travailler en bonne intelligence pour placer aux rouages clés de l'administration et des affaires des hommes à eux. Sans ces centaines d'obligés, les entreprises royales n'auraient jamais pu s'imposer ni aux Marocains ni à la bourgeoisie d'affaires. Leur sort est lié à la prospérité du roi. Dans son entreprise de prédation, Mohammed VI peut compter sur tous ces gens agissant dans l'espoir d'obtenir des privilèges personnels. Mon pays pour une voiture de fonction...

Si demain une révolution venait à balayer le régime comme en Tunisie, l'épuration qui s'ensuivrait décimerait la haute fonction publique marocaine, dont certains services sont davantage mis à contribution que d'autres par le Palais. Comme le révèle un membre éminent du Makhzen, « outre certains hauts fonctionnaires qui ont plus de pouvoirs que d'autres, le système repose aussi sur le verrouillage de trois secteurs clés en apparence secondaires¹ ». Cette personnalité, qui souhaite elle aussi rester anonyme, énumère les trois secteurs en question : « la direction des impôts, qui permet de savoir qui paie quoi et d'infliger pénalités et contrôles ; la direction des grâces, pour les procès à éviter et ceux qu'il faut déclencher ; la direction du foncier, pour savoir ce que l'on peut piller ou non ».

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, décembre 2011.

après s'être illustré par son arrogance au poste de directeur de l'Office du tourisme.

Le cercle de Fouad Ali El Himma est lui aussi à l'image du personnage : plus complexe et touche-à-tout. L'ami du roi chasse à la lisière de la politique, de la diplomatie, de l'économie – et même du renseignement. C'est lui qui a œuvré pour que son camarade du Collège royal puis du ministère de l'Intérieur, Yassine Mansouri, soit catapulté à la tête de l'agence de presse officielle MAP, puis à celle de la DGED, l'équivalent marocain de la DGSE.

Un autre homme, Khalil Hachimi Idrissi, a également été nommé en 2011 à la MAP, toujours par El Himma. Une promotion pour ce journaliste qui, lorsqu'il était à la tête du quotidien *Aujourd'hui Le Maroc*, s'est surtout distingué par sa Jaguar et ses éditoriaux insultants pour les opposants et les Algériens.

Dans un registre tout aussi distingué, on peut citer l'homme de l'ombre et des basses œuvres politiques d'El Himma, un Rifain du nom d'Ilyas el-Omari. Il affectait d'être de gauche, mais il a brutalement tombé le masque en jouant les rabatteurs pour le parti récemment créé par le roi, le fameux PAM. L'organigramme de ce parti construit de toutes pièces révèle aussi qu'El Himma a pris soin d'y placer l'un de ses pions, Mohamed Cheikh Biadillah, un ancien membre fondateur du Front Polisario, qui a rallié la monarchie. Jusqu'en novembre 2011, Cheikh Biadillah était à la fois président de la deuxième chambre du Parlement et secrétaire général du PAM.

Mais la plus belle prise d'El Himma reste sans conteste l'homme d'affaires Aziz Akhennouch. Cette grosse fortune exerce deux activités paradoxales : il occupe le poste de ministre de l'Agriculture... tout en dirigeant le groupe énergétique Akwa.

au FUS du stade du Belvédère pour 1 dirham symbolique et, en contrepartie, la vague promesse de l'octroi d'un terrain situé en dehors de la ville. Majidi fait en outre habilement miroiter la création d'une académie sportive, car les élus de Rabat, notamment ceux de gauche, s'opposent dans un premier temps à cet accord... avant de céder sous la pression¹.

Sur le contrat de cession du stade, la mention « vente » a été rayée et remplacée par « *Tafwit passation* », ce qui signifie « transfert sans contrepartie financière ». Ce véritable « vol » d'un terrain public, qui vaut une fortune, est en réalité le fruit d'une stratégie échafaudée par Majidi.

Dès novembre 2007, une Société pour le développement et la promotion du sport (SDPS) est inscrite au registre du commerce avant d'être mise en veilleuse. Elle émane curieusement de la CDG, et sa capitalisation atteint les 9 millions de dirhams, une somme élevée. Majidi crée ensuite deux autres entreprises, filiales de l'association FUS. La première, FUS Développement, est une société de promotion immobilière, et c'est à elle que le conseil municipal de Rabat cédera le stade de Belvédère. Les élus avaient même envisagé un temps de conclure un autre accord avec une deuxième entreprise créée par Majidi, FUS Gestion. Ils auraient dû mettre à sa disposition un autre stade en contrepartie d'une redevance dont le montant n'était même pas indiqué dans les documents².

Heureusement, un sursaut d'honneur les aura empêchés de s'abaisser à nouveau. Ils ont dénoncé ce projet. En avril 2011, le conseil de la ville de Rabat cherchera même à remettre en

1. Mohamed Jamaï, Ali Amar, Mouaad Rhandi « La Gifle, Affaire FUS, le secrétaire du roi à l'épreuve de la démocratie », *Le Journal hebdomadaire*, n° 341, du 15 au 28 mars.

2. *Ibid.*

En 2006, malheureusement, Mawazine traversa une grave crise financière. On frôla la banqueroute et, pour sauver sa création, Mohammed VI envoya Mounir Majidi à la rescousse. C'est alors qu'il s'installa avec son équipe à la présidence de l'association Maroc Cultures, organisatrice du festival. La programmation fut remaniée dès 2007. Nettement plus clinquante – on y invite Shakira, Stevie Wonder, Sting, Elton John... –, elle se veut surtout désormais plus populaire. La foule est toujours au rendez-vous, et même les princesses accourent. Ainsi, en 2009, Lalla Selma, la rousse et discrète épouse de Mohammed VI, ainsi que leur fils Hassan assistèrent au concert de Whitney Houston.

Hélas, cette année-là, la fête fut endeuillée : onze personnes périrent au cours d'une bousculade. Une seule issue était ouverte pour évacuer des milliers de spectateurs, et certaines familles de victimes n'ont toujours pas été indemnisées. Mais ce n'est pas la seule zone sombre de Mawazine.

Dans le monde des affaires, il existe une expression, celle d'« impôt Mawazine », qui désigne l'obligation tacite faite aux institutions du royaume, ainsi qu'aux grandes entreprises, privées comme publiques, de subventionner le festival du roi. Avec un budget de 62 millions de dirhams en 2011 (6,2 millions d'euros), les fonds récoltés par l'association ne suffisent pas.

Marwan¹ travaille au sein de Maroc Cultures, présidée par Majidi. Il y occupe des fonctions transversales grâce auxquelles il est en contact avec de nombreux collaborateurs. Pour lui, « même si, aujourd'hui, on dit que le festival n'est plus subventionné sur deniers publics, il s'agit d'un mensonge. En

1. Le prénom a été changé.

que la liste est plus large encore que celle dressée par Marwan : ils seraient vingt et un sponsors et partenaires. Parmi eux, on peut notamment citer deux entreprises à capitaux émiratis, JLEC et Maarbar, mais aussi Maroc Telecom, l'Office chérifien des phosphates (OCP), Lafarge Maroc, ainsi que des filiales des groupes français Accor et Véolia¹. Mais les montants versés restent tabous. «Aucun sponsor parmi ceux que nous avons contactés n'a souhaité révéler sa contribution au sponsoring de Mawazine²», explique *L'Économiste*.

À en croire Marwan, certaines entreprises seraient même taxées deux fois. «Pendant la durée du festival, on leur demande en plus d'acheter des loges VIP pour le prix exorbitant de 400 000 dirhams (40 000 euros), soit le coût d'un appartement de moyen standing, ainsi que des cartes à 2 000 dirhams (200 euros), pour avoir le droit de pénétrer dans le carré VIP.»

L'année où Mawazine a failli mourir

Cette combine aurait pu continuer longtemps si les manifestants du 20-Février, motivés par les révolutions en Tunisie, en Égypte et au Yémen, ne s'en étaient mêlés. Dès les premiers troubles au Maroc, en février 2011, fleurissent sur les pancartes des slogans hostiles à Mounir Majidi, mais aussi à Mawazine. La dilapidation des deniers publics est particulièrement pointée du doigt.

«Les supputations quant à l'annulation du festival allaient bon train au sein de l'équipe, se souvient Marwan. On ne savait

1. Bachir Thiam, «Mawazine, Maroc Cultures peaufine son modèle économique», *L'Économiste*, n° 3527, 11 mai 2011.

2. *Ibid.*

des alertes de la Commission des opérations de Bourse, la SEC américaine, apportera plus de précisions sur ces allégations. Barker-Homek y explique que le président de Taqa lui avait demandé de « verser 5 millions de dollars par an à Hassan Bouhemou, P-DG de la SNI, pour financer un festival de musique [...] afin que Taqa décroche le feu vert pour procéder à l'extension de la centrale d'électricité de Jorf Lasfar¹ ». Révélation ou règlement de comptes ? Pour la newsletter *Maghreb Confidentiel*, qui publie des extraits de cette lettre, le festival de musique en question est celui de Mawazine.

De son côté, Hassan Bouhemou nie en bloc et crie au complot. Peut-être dit-il vrai ? « Il semble que l'Américain se soit trompé d'Hassan et vise en réalité un Hassan d'une autre entreprise royale² », croit savoir une connaissance de Bouhemou.

Dans le courant du mois de mai 2011, Bouhemou se fendra même d'un communiqué où l'on peut lire : « Je ne suis ni n'ai été "l'animateur principal", ni animateur tout court, ni membre d'une quelconque structure de gestion du festival Mawazine, et par voie de conséquence en aucun cas son intermédiaire de collecte ni son dépositaire de fonds. » Et, en juin 2011, il portera plainte pour diffamation, à Paris, contre *Maghreb Confidentiel*.

Trop tard, le mal est fait et le sigle de JLEC, l'un des principaux partenaires du festival et filiale de Taqa au Maroc, est effacé du matériel promotionnel de l'édition 2011. Tout comme le nom de Moncef Belkhat, qui dirige la communication de Maroc Cultures, disparaît des dossiers de presse et autres plaquettes. Avec sa finesse coutumière, ce « communicant » avait

1. *Maghreb confidentiel*, n° 971, 12 mai 2011, et www.lakome.com, 13 mai 2011.

2. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, décembre 2011.

à la dépense¹. Entre 1977 et 1996, le Maroc a ainsi bénéficié d'un peu plus de 1 milliard d'euros, dont 518 millions en prêts, de la Banque européenne d'investissement (BEI). Des fonds destinés pour l'essentiel à sortir les campagnes marocaines du sous-développement dans lequel Hassan II les avait laissées. Mais une partie de ces sommes a en réalité servi à financer les barrages construits par Hassan II, qui permettaient d'irriguer des terres qu'il avait parfois confisquées.

La seconde étape du rapprochement entre l'Europe et le Maroc est marquée par la mise en œuvre du programme Méda, qui, à partir de 1996, devient le principal instrument du déploiement du partenariat euro-méditerranéen. Objectif : aider les pays du Sud à réformer leurs structures économiques et sociales. Les aides bondissent alors de 3,4 milliards d'euros, pour la période 1995-1999, à 5,4 milliards, pour 2000-2006. Soit une hausse de près de 60 %.

Baptisé Programme indicatif national et actuellement mis en œuvre dans le cadre du statut avancé du Maroc, cet instrument déploie un véritable feu d'artifice d'aides financières. Rien que pour les années 2011 à 2013, le Maroc devrait toucher 580,50 millions d'euros d'aides².

À en croire deux hauts fonctionnaires du Parlement européen de Strasbourg, qui s'expriment sous le sceau de l'anonymat, la France effectue « un discret mais efficace lobbying en faveur du Maroc³ ». Paris sait aussi se montrer très généreux avec l'ami marocain. L'aide passe pour l'essentiel par l'AFD, l'Agence

1. *European neighbourhood and partnership instrument, Morocco, Strategy Paper 2007-2013.*

2. Rapport de mi-parcours du Country Strategy Paper, Morocco, 2007-2013, et Programme indicatif national 2011-2013.

3. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, novembre 2011.

et aides récentes de l'AFD laisse songeur. Sont en effet ciblés en priorité des secteurs économiques qui intéressent au plus haut point le roi Mohammed VI. Parfois à titre personnel. Le dossier le plus emblématique (et le plus contesté) est celui du financement d'une ligne de TGV reliant Casablanca et Tanger, sur la Méditerranée, où Mohammed VI fait construire le plus grand port d'Afrique, Tanger Med.

Le TGV, un caprice royal

Les travaux de ce chantier ferroviaire pharaonique ont été inaugurés en grande pompe en présence de Nicolas Sarkozy et du souverain alaouite, le 29 septembre 2011. Les deux chefs d'État se sont empressés de célébrer l'indestructible amitié franco-marocaine, mais ils se sont bien gardés de rappeler que le budget du TGV royal est passé d'un coup de baguette magique de 2 à 3 milliards d'euros! Et ce n'est pas là le seul dérapage.

Cette victoire du TGV est digne d'une république bananière. On raconte volontiers que Mohammed VI cherchait à consoler la France de l'achat, en 2007, d'avions de chasse F16 américains (et non du Rafale), en octroyant le marché du TGV à des sociétés françaises. La réalité est plus triviale. Selon différentes sources concordantes, un véritable caprice royal serait à l'origine du TGV. « Mohammed VI voulait son train à grande vitesse. Point final¹ », commente ce financier qui a suivi le dossier de près.

Le fait que le train à grande vitesse ne figure guère dans les plans de développement de l'ONCF, les chemins de fer marocains, conforte l'hypothèse d'une lubie royale. Plus étonnant

1. Entretien avec l'un des auteurs, Paris, décembre 2011.

En effet, une partie du contrat accordé aux Français l'a été de gré à gré, sans le moindre appel d'offres. Résultat : les Allemands, et dans une moindre mesure les Espagnols, qui construisent aussi des trains à grande vitesse, ne décolèrent pas. Si de l'aveu d'Andres Martinez Fernandez, le responsable du département Investissement de l'ambassade d'Espagne à Rabat, les Espagnols, beaux joueurs, ont donné leur feu vert à un financement par la BEI, il n'en va pas de même des Allemands, qui ont la rancune tenace¹.

Une fois n'est pas coutume, la BEI s'est donc finalement abstenue de subventionner le TGV de Mohammed VI. « Elle a refusé d'octroyer un prêt de 400 millions d'euros, comme le demandaient les Marocains, car ce train n'était pas le projet le plus prioritaire pour développer le pays. De plus, les analystes financiers se sont interrogés tant sur la rentabilité du projet que sur la nécessité de faire circuler des trains subventionnés », reconnaît Eneko Landaburu, l'ambassadeur de l'Union européenne au Maroc. De son côté, la BEI avait fait savoir que, quelques mois plus tôt, elle avait validé un prêt de 200 millions d'euros pour le port de Tanger Med 2 et que, au cours de ces trente dernières années, elle avait alloué pas moins de 4,5 milliards d'euros aux projets du Maroc²!

Bien embarrassé, le royaume s'est alors tourné vers la France. La suite, un consultant à l'AFD la raconte sous couvert d'anonymat. (Son employeur n'a pas donné suite à nos demandes d'interview.)

« Nicolas Sarkozy a ordonné à Dov Zerah, le directeur général de l'AFD, de donner de l'argent aux Marocains qui voulaient

1. Entretien avec l'un des auteurs, Rabat, septembre 2011.

2. « TGV marocain ; veto allemand », *Jeune Afrique*, 23 décembre 2010.

crise! On est décidément bien loin des pratiques néocoloniales, au royaume du Maroc.

Aux frais de la princesse européenne

Le cas du port de Tanger Méditerranée, désigné sous le label de Tanger Med, véritable aspirateur à subventions et aides, mérite lui aussi que l'on s'y attarde. Comme pour le TGV, Mohammed VI s'est personnellement impliqué dans le projet, au point de venir régulièrement jouer les inspecteurs des travaux finis sur le chantier. Certains indices ne trompent guère quant à son rôle, puisqu'il a placé à la tête de l'agence qui coordonne le projet un homme de confiance. Ingénieur des Ponts et Chaussées et familier du business royal, Saïd El-Hadi a en effet longtemps officié au holding royal SNI, dont il a même dirigé la filiale Sonasid.

Pas plus que celle du TGV, le Maroc n'est capable de régler la facture de Tanger Med. Le programme se compose en réalité de deux projets : Tanger Med 1, d'une capacité de 3 millions de containers, et Tanger Med 2, prévu pour 5,2 millions de containers. Contrairement à ce qui s'est passé pour le TGV, la Banque européenne d'investissement (BEI) a accepté d'être mise à contribution pour Tanger, via l'un de ses principaux outils financiers, la FEMIP (Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat). Selon le rapport annuel de cette institution, la BEI a ainsi prêté, en 2010, 40 millions d'euros pour Tanger Med 1 et 200 millions d'euros pour Tanger Med 2.

Des sommes considérables, qui soulèvent plusieurs questions. Si Tanger Med 1, avec ses terminaux 1 et 2, est incontestablement un succès opérationnel depuis 2007, on ne peut

Tronji, « pour Tanger Med 1, nous avons vendu cinquante et une mille tonnes aux sous-traitants de Bouygues Construction qui a construit le port ». À 6 000 dirhams (600 euros) en moyenne la tonne d'acier, cela représente 306 millions de dirhams (30,6 millions d'euros) pour Sonasid. Bien sûr, la présence de la SNI au capital n'a en rien pesé, si l'on en croit Tronji. « Nos produits répondent à des normes de qualité internationales. Nous sommes une grosse structure grâce à Arcelor et à SNI, qui nous permettent d'investir dans des normes de qualité. De plus, nous sommes très bien implantés commercialement dans tout le Maroc. » En effet.

N'oublions pas Lafarge Maroc, propriété à 50 % de la SNI et à 50 % du cimentier français Lafarge. Le rapport annuel 2008 de cette société implantée au Maroc de longue date est éloquent : Tanger Med est un « chantier majeur » pour l'entreprise, qui a fourni plus de six cent mille tonnes de ciment entre 2003 et 2009. Pour Nadia Hachimi Alaoui, cela coule de source dans la mesure où Lafarge est implantée au nord du pays et que travailler avec elle à Tanger limite les frais logistiques liés au transport du ciment...

Le roi raffle tous les contrats dans le secteur éolien

Tout roi a ses grands projets : les barrages et l'irrigation pour Hassan II, les énergies renouvelables pour son fils. Ces initiatives, très souvent financées par l'étranger, se révèlent bien fructueuses pour les intérêts du monarque.

Le développement des énergies renouvelables est un chantier majeur pour une autre entreprise royale : Nareva.

Créée en 2006 pour jouer les relais de croissance au sein du holding royal ONA, elle est spécialisée dans les nouvelles

l'énergie solaire), placée sous la direction d'un certain Mustapha Bakkoury, un proche de Fouad Ali El Himma qui avait auparavant présidé la CDG. Ce plan a été lancé avec l'éclat qui sied au souverain, en présence de la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton, le 2 novembre 2009 à Ouarzazate, dans le sud du royaume.

Pour un investissement de 9 milliards de dollars, il vise à la mise en place d'une capacité de deux mille mégawatts¹ et suscite immédiatement la bienveillance des bailleurs de fonds habituels du royaume alaouite. Ainsi, en juillet 2011, l'Agence française de développement (AFD), encore elle, annonçait qu'elle accordait un financement de 100,3 millions d'euros (100 millions d'euros en prêt, 300 000 euros en subvention) à la Masen².

Le potentiel économique du marché solaire n'a bien sûr pas échappé à Nareva, comme en témoigne cette interview du directeur du pôle énergie de la filiale royale au quotidien *Le Soir-Échos*, en avril 2010: «Nareva a des projets solaires dans ses cartons dans le cadre du Plan solaire Maroc de deux gigawatts. Intellectuellement, nous sommes prêts³.» Las! En février 2011, Nareva, qui vient de participer à un appel d'offres pour une importante centrale solaire à Ouarzazate, apprend avec consternation que le groupement qu'elle a constitué avec l'Allemand Siemens n'a pas été retenu.

Une fois n'est pas coutume, la presse locale avance un début d'explication à ce qui s'apparente à un camouflet: Nareva aurait eu les yeux plus gros que le ventre! «Nareva, qui en 2010 a

1. Masen, www.masen.org.ma.

2. Communiqué de presse de l'AFD du 8 juillet 2011.

3. «Ferme éolienne d'Akhfenir: les travaux pour juin 2010», *Le Soir échos*, 19 avril 2010.

produiront cent mégawatts, qui alimenteront essentiellement des industriels privés dans le cadre d'un programme énergétique de... l'ONE.

Autre projet éolien d'envergure de Nareva où l'ONE a eu son mot à dire : celui du parc éolien de Tarfaya, dans le grand sud du Maroc, dont la puissance atteint les deux cents mégawatts. Sans surprise, l'ONE a choisi le groupement composé de Nareva et du britannique International Power (IP), à l'issue d'un appel d'offres. Pour écarter le concurrent de l'entreprise royale, en l'occurrence GDF-Suez, l'ONE aurait prétendu que cette dernière offre était sous-capitalisée. Le fait, en revanche, que le projet de Nareva soit financé à 75 % par des crédits bancaires ne semble avoir posé aucun problème¹... Les voies de l'ONE sont décidément impénétrables.

Le roi vend son électricité... aux Marocains

Que Nareva ait indirectement recours à de l'argent public ne constitue pas non plus une surprise. La filiale de SNI-ONA est coutumière du fait. Certaines structures publiques ont ainsi annoncé, par voie de presse, qu'une partie de l'électricité éolienne produite par Nareva (qui versera une redevance mensuelle à l'ONE) sera vendue à sept clients industriels. Or, à une exception près, ceux-ci entretiennent des relations d'affaires avec le roi ou sont des organismes publics² : l'ONDA (office des aéroports), l'ONCF (chemins de fer), l'ONEP (office de

1. « BP et AWB financent l'éolien de Tarfaya », *Les Échos* (Maroc), 27 avril 2011.

2. « Nareva Holding devient fournisseur indépendant d'électricité », *La Vie éco*, 26 avril 2010.

LE ROI PRÉDATEUR

digère ce camouflet, Nareva peut se réjouir de s'être assuré d'un marché captif avec l'ONE, qui est devenu son client principal.

Encore un petit effort, et cette prometteuse filiale de SNI-ONA finira sans doute par décrocher un contrat important dans le solaire et par s'imposer comme l'unique acteur marocain des énergies renouvelables du royaume. Un destin royal, on en conviendra.

plus large, la grande bourgeoisie de son pays. Un préjugé qu'il a hérité de son père. Durant les tumultueuses années 1960 et 1970, la bourgeoisie marocaine avait été, il faut le dire, l'un des plus farouches adversaires de la monarchie. Hassan II en avait conservé une profonde rancœur, qu'il avait ensuite inculquée à son fils. Et il est fort probable que cette prétention royale à la mainmise sur l'économie est alimentée par le désir de punir le monde des affaires.

Brecht, dans une formule célèbre, évoquait ces dictateurs rendus furieux par leur peuple rebelle et qui aspiraient tout simplement à changer de peuple. Mohammed VI pousse la vanité aussi loin en prétendant se substituer aux dirigeants économiques et financiers. Il souhaiterait même passer pour un monarque épris de modernité, mais les pesanteurs attachées au Makhzen l'en empêchent trop souvent.

Un exemple. La Poste, structurellement déficitaire, édite depuis onze ans un timbre destiné à collecter des fonds pour la Fondation Mohammed V et ses projets à caractère humanitaire, social, et axés sur le développement durable. Un véritable détournement de fonds publics au profit d'une opération de marketing social. Les acheteurs de timbres, comme les hommes d'affaires qui se pressent à la vente aux enchères évoquée plus haut, savent qu'ils n'ont pas le choix. Comme le résume un responsable de l'appareil d'État : « Au Maroc, quand il y a un prix à payer, c'est au gouvernement de l'acquitter ; quand il y a un hommage à recueillir, c'est au roi et à ses fondations d'en bénéficier. »

Ce fut le cas en février 2004, lorsque la localité d'Al-Hoceima, dans le nord du pays, fut dévastée par un violent tremblement de terre. Le bilan fut de plus de six cents morts, et Mohammed VI planta sa tente pendant plusieurs jours sur les lieux du drame. Cette image, que le pays et le monde retiendront, est pourtant

d'autant plus surprenante quand on sait que la capitalisation boursière cumulée de l'ONA, de la SNI et de leurs filiales s'élève à 30 milliards de dirhams (3 milliards d'euros).

En outre, si la rumeur d'une fusion courait depuis près de trois ans, sa mise en œuvre aura surpris tout le monde. En effet, contrairement à toutes les attentes, c'est le géant ONA qui est absorbé par son holding SNI, structure pourtant beaucoup plus modeste et dépourvue de trésorerie. Au moment de la fusion, son endettement net culmine à 8,8 milliards de dirhams, ce qui représente 98 % de ses fonds propres¹, et elle affiche une trésorerie négative de 600 millions de dirhams. En outre, face aux trente mille salariés de l'ONA, la SNI, si l'on en croit un homme qui évolue dans les arcanes du palais, regroupe... quinze personnes seulement.

Le 25 mars 2010, le conseil d'administration de l'ONA, prévu de longue date, est prêt à ouvrir sa séance. Les membres habituels du conseil, surpris, constatent la présence de Mounir Majidi et d'Hassan Bouhemou. L'annonce qui va leur être faite laissera tous les participants stupéfaits. L'ONA est sur le point d'être absorbé par sa maison mère, la SNI. Personne n'a été informé au préalable de cette décision, et surtout pas le P-DG de l'ONA, qui tentera pathétiquement de faire croire qu'il était au courant.

Le lendemain, dès l'ouverture de la Bourse, à Casablanca, les actions de l'ONA, de la SNI et de leurs dizaines de filiales sont suspendues de cotation. L'annonce de la fusion prochaine est officialisée par un communiqué en début d'après-midi.

Quatre jours plus tard, le 30 mars, pur hasard probablement, la banque Al-Maghrib, qui est à la fois, on s'en souvient, au prix

1. Fahd Iraqi, « SNI-ONA... et autres sociétés royales », *TelQuel*, n° 425.

nouvelles sans avoir à révéler la nature ni l'ampleur de ses acquisitions. Désormais, la pieuvre royale pourra étendre ses tentacules à l'abri des regards. Seul mystère: comment cette opération a-t-elle été financée, côté Palais?

2 milliards d'euros

Les choix opérés pour réaliser cette fusion révèlent des réalités surprenantes. Siger, le holding royal créé en janvier 2002, appartiendrait exclusivement à Mohammed VI et contrôlerait 50 % de l'ONA. Autre coquille presque vide: SAR Invest. Cette structure d'investissement, découverte à l'occasion de la fusion, porte l'estampille « Son Altesse Royale », qui caractérise les entreprises de la famille royale. Son extension, Group Invest, fut un des initiateurs de l'offre publique de rachat, qui passait par l'acquisition de près de huit millions de titres SNI-ONA. Or elle ne dispose que d'un capital extrêmement modeste de 300 000 dirhams (30 000 euros), ce qui lui permettait tout juste de se payer cent cinquante titres de la SNI...¹

C'est également le cas pour Copropar. Ce fonds racheté en 2003 par Ergis, un autre holding appartenant au roi, a été choisi pour détenir le capital du nouveau groupe et en assurer le contrôle.

Bref, cette fusion a été conçue comme une véritable cascade d'absorption du plus gros par le plus petit. Le géant ONA est absorbé par la modeste SNI, et le nouvel ensemble est à son tour aspiré par une minuscule entité inconnue de tous, Copropar, détenue à 40 % par quatre fonds qui fleurent bon

1. *Ibid.*

du pays – compagnies d'assurances, CDG, caisses de retraite et banques. Bref, une fois encore, le roi a mis à contribution les financements publics et parapublics. En laissant entier un grand mystère : Mohammed VI et sa famille, qui possèdent ce nouveau géant, l'ont-ils financé, et si oui à quelle hauteur ?

Chaque jour, le peuple enrichit le roi

En pilotant cette fusion, Majidi et Bouhemou visent également à opérer des retraits stratégiques. En effet, certains secteurs de l'économie sont devenus trop sensibles politiquement, notamment lorsque les entreprises royales y sont en situation de quasi-monopole tout en bénéficiant de subventions massives de l'État marocain. Des subventions qui portent sur des produits de première nécessité mais qui, du coup, bénéficient davantage au roi qu'à la population pauvre du pays. Mieux vaut se tourner alors vers des activités régulées comme les banques, l'énergie ou les télécoms.

Des secteurs où la capacité à générer des profits n'est pas entravée par la concurrence et découle de la bonne négociation avec l'État.

C'est ainsi que le gouvernement et l'administration marocaine octroient de plus en plus de passe-droits aux entreprises de Mohammed VI, quand trente-deux millions de Marocains ne sont plus seulement les sujets du souverain mais aussi ses clients : électricité, téléphonie, alimentation, etc., tous s'approvisionnent auprès de ses sociétés. Une forme habile et insidieuse de ce que d'aucuns nomment le « nouvel impôt royal ». Un système économique non pas « étatisé » mais en quelque sorte « royalisé ».

D'indépendant, cette formation politique n'a que le nom puisque, créée par Hassan II dans les années 1970, elle est toujours restée inféodée à la monarchie. Il se dit que *L'Observateur*, une publication marocaine, aurait même préparé une annonce annonçant l'arrivée de Mézouar à la tête du gouvernement... C'était sans compter le revirement de dernière minute opéré par Mohammed VI. Quarante-huit heures après l'annonce officielle de la victoire des islamistes du PJD, le roi charge Abdelilah Benkirane de composer le nouveau gouvernement.

Cet islamiste est considéré au Maroc comme un personnage insaisissable et ambigu par la plupart des observateurs. Il s'est par exemple opposé à ce que son parti participe aux manifestations du mouvement du 20-Février, alors qu'il avait déclaré à plusieurs reprises, lors de ses meetings, qu'il fallait chasser El Himma et Majidi du pouvoir.

Le Palais sait pertinemment que le choix de Benkirane comme Premier ministre ne présente aucun risque. L'homme a toujours clamé être un fervent supporter de l'institution monarchique, et si ses relations avec El Himma sont exécrables, il entretient des liens privilégiés avec le général Hosni Benslimane, le patron de la gendarmerie royale, considéré comme le meilleur gardien de la monarchie. Benkirane a été en réalité implicitement adoubé par le Makhzen, et le pouvoir royal se prépare à instrumentaliser son parti avec la même aisance qu'il l'a fait autrefois avec un parti de gauche, l'USFP. C'est que Benkirane, l'islamiste de Sa Majesté, est un homme dont toute la carrière s'est faite, depuis plus de douze ans, à l'ombre du Palais.

2011, de (nombreux) islamistes du mouvement Justice et Spiritualité, non autorisé mais toléré, considéré comme le plus puissant du pays, des militants d'extrême gauche, qui penchent pour la laïcité, et des « cyber-militants » indépendants.

Face à ces manifestants, la répression policière est au rendez-vous, et de nombreux cortèges seront dispersés dans la violence, faisant au moins sept morts sur plusieurs semaines. Mais c'est l'attitude de Mohammed VI qui soulève le plus d'inquiétude et d'indignation. Face à la crise, son manque de sens politique et ses hésitations sont apparus au grand jour. Sur un ton martial, il déclare ainsi, le lundi 21 février 2011, qu'il ne cédera pas « à la démagogie et à l'improvisation », pour, le 9 mars, faire marche arrière et annoncer une « réforme constitutionnelle globale » qu'il voudrait soumettre à référendum...

Comme l'on pouvait s'y attendre, la nouvelle Constitution, rendue publique en juin, ne répond pas aux attentes des manifestants. Si le Premier ministre sera dorénavant issu du parti ayant remporté les élections, et non plus nommé arbitrairement par le roi, l'essentiel des pouvoirs de Mohammed VI est préservé. Il garde la haute main sur la totalité des affaires religieuses et militaires, préside le Conseil des ministres, décide de toutes les nominations dans la haute fonction publique et l'administration, définit les orientations stratégiques de l'État et choisit les textes de loi soumis au Parlement. Alors que les manifestants du 20-Février réclamaient que la personne du roi ne fût plus considérée comme sacrée, le mot « sacralité » est simplement remplacé par « inviolabilité » et « obligation de respect ». Un affront qui dit le mépris dans lequel le Palais tient le peuple. Un dédain que Mohammed VI prendra soin d'afficher à maintes reprises dans les mois qui suivront.

Le 1^{er} juillet 2011, les Marocains sont appelés à voter dans le cadre d'un référendum destiné à valider la nouvelle Constitution.

Memouni et l'ambassadeur du Maroc en France, El Mostafa Sahel, pourtant malade, ont rejoint le cabinet.

Le 29 novembre 2011, le jour même où Mohammed VI a demandé à Abdelilah Benkirane de former un gouvernement, le Palais annonce l'arrivée d'un nouveau conseiller. Il s'agit d'un ancien ministre de la Justice, ambassadeur du Maroc en Espagne et spécialiste de la régionalisation, un concept cher au roi : Omar Azziman. Le 6 décembre, c'est au tour du ministre du Tourisme, Yassir Zenagui, d'avoir cet honneur. Du haut de ses 41 ans, le jeune ministre n'a pourtant vraiment pas l'étoffe d'un conseiller royal, mais son grand mérite est d'avoir signé, quelque temps auparavant, des accords portant sur des investissements qataris, émiratis et koweïtiens, d'un montant de 2 milliards d'euros, en vue de développer le tourisme au Maroc.

La France aveugle, sourde et muette

En constituant un véritable gouvernement parallèle pour contrer et humilier le nouveau Premier ministre qu'il a nommé, Mohammed VI fait la preuve de son immaturité politique. Il montre aussi qu'il est dorénavant à contre-courant des aspirations et des mouvements de fond qui agitent les sociétés des pays arabes et musulmans. Ces signaux inquiétants n'entament pourtant en rien l'enthousiasme de la France pour le Maroc, perçu comme un royaume stable. Pas plus que l'immolation par le feu, le 18 janvier 2012, d'un jeune diplômé chômeur de 27 ans, Abdelwahab Zeidoun, décédé quelques jours plus tard. En réalité, le Palais envoie des signaux contradictoires. À la surprise générale, en février 2012, une grâce royale a été accordée à des personnalités aussi diverses que des islamistes radicaux, le boxeur Zakaria Moumni et... l'ancien

traduit la perte d'influence de Paris en Afrique. À l'image des États-Unis dans les années 1970, qui s'évertuaient à soutenir le shah d'Iran alors que les prémices de la révolution de l'ayatollah Khomeini se faisaient déjà sentir.

Mais contrairement aux Américains, qui savent en général tirer la leçon de leurs échecs, la France, souvent arrogante et confite dans son immobilisme, fait penser aux trois singes du proverbe, qui « ne voient, ne parlent ni n'entendent ».

Rares sont les diplomates hexagonaux, au Quai d'Orsay ou à l'Élysée, qui travaillent en profondeur sur les soubresauts et les révolutions en cours dans le monde arabe. Au Maroc, la situation est plus grave encore. Alors que les diplomates de l'ambassade des États-Unis rencontrent et tissent des liens avec l'ensemble des acteurs de la société civile, y compris avec les islamistes, les Français, eux, préfèrent singer le Makhzen dans ce qu'il a de plus vil : l'attitude du serviteur qui ne bronche jamais et acquiesce en permanence.

v. La Cour devient une basse-cour	63
Une grève de l'investissement inventée de toutes pièces.....	65
La crise de jalousie d'El Himma	69
Le terrorisme fait irruption.....	71
« Ils nous poussent à revenir à l'époque d'Oufkir »	73
vi. Le complot antifrançais	77
« Il a tout donné aux Français! »	79
« Ils sont d'une arrogance confondante ».....	82
Le roi n'écoute pas Chirac	86
Aucun projet sans l'accord du roi.....	90
vii. Comment on fabrique un coupable	95
Faveurs et disgrâces royales.....	97
Toute tête qui dépasse est bonne à couper.....	101
« Reprends-le, je ne veux pas garder ce docu- ment! »	103
Un roi proche de ses sous	107
La stratégie du garrot	110
viii. Un braquage boursier réussi	115
Quand « monsieur Tout-le-monde » est milliar- daire.....	116
Une fortune bâtie sur les logements sociaux	117
Le plus grand délit d'initié de l'histoire du Maroc?.....	120
« Je n'ai pas l'information »	124
ix. L'État subventionne les entreprises de Sa Majesté	129
Une Caisse de compensation très rentable.....	131

XIII. C'est le peuple qui enrichit le roi	199
« Ça ne peut plus durer! »	201
2 milliards d'euros.	204
Chaque jour, le peuple enrichit le roi	206
Épilogue: Une France silencieuse et coupable	209
98 % de « oui »!	211
La France aveugle, sourde et muette	214

La Mémoire d'un roi
Entretiens avec Hassan II
Plon, 1993

Les Fous de la paix
(en collaboration avec Marek Halter)
Plon/Laffont, 1994

Guerre du Kosovo
Plon, 1999

Le Grand Mensonge
Plon, 2001

La Guerre des Bush
Plon, 2003

Le Monde secret de Bush
Plon, 2003

La Face cachée du 11-Septembre
Plon, 2004

La Face cachée du pétrole
Plon, 2005

Bush, l'Iran et la Bombe
Plon, 2007

La Face cachée des banques
Plon, 2009

Le Scandale des délocalisations
Plon, 2011

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : CPI FIRMIN DIDOT À MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
DÉPÔT LÉGAL : MARS 2012. N° 106463 ()
Imprimé en France